

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1937 - 16 septembre 2005 - prix : 1 €

Le 4 octobre
Faisons
entendre
la colère
ouvrière

Essence

**Baisse
de prix
bidon** p. 16

Gauche

**Le PCF veut
refaire ce
qui a échoué**
p. 5

**Élections en
Allemagne**

**Entre Merkel
et Schröder...**
p. 9

Réforme des impôts

**Un "bouclier fiscal" ...
pour protéger les riches**
p. 2



Sommaire

Leur société

- p4**
- Thierry Breton aide... la campagne anti-chômeurs
 - Des mesures xénophobes
 - De Villiers, Le Pen, Sarkozy : à qui va le plus bas !
- p6**
- Le mandat des élus du personnel porté de 2 à 4 ans
 - Licencié pour s'être exprimé dans un journal
- p16**
- Baisse de l'essence : fausse menace, vraie arnaque
 - Hausse du pétrole : profits records

Santé

- p7**
- De nouveaux médicaments "déremboursés"
 - Rapport sur la chirurgie
 - "Incivilités" à l'hôpital

Politique

- p5**
- Le PCF veut remettre sur pied... "ce qui a échoué"
 - Division du travail au PS

Enseignement

- p10**
- De Robien ministre de l'enseignement privé ?
 - Des milliers d'enseignants non titulaires sans affectation
 - Hauts-de-Seine : effectifs peau de chagrin
 - Angoulême : chômage et restrictions
 - Orly (Val-de-Marne) : rentrée agitée
 - Écoles de Paris 16^e et 17^e : des contrats inadmissibles
 - Mouvement lycéen : halte aux poursuites !

Dans le monde

- p8**
- États-Unis : l'aumône pour les survivants de l'ouragan
 - Gaza : le gouvernement israélien laisse un terrain miné
- p9**
- Côte-d'Ivoire : la montée des menaces
 - Allemagne : entre Schröder et Merkel

Dans les entreprises

- p12**
- Discriminations à l'embauche...
 - Communes minières du Nord-Pas-de-Calais
 - Le licenciement de Pascal Moussy annulé
- p13**
- Renault-Sovab-Batilly
 - Peugeot-Citroën - Aulnay-sous-Bois : non aux suppressions d'emplois
 - Toyota Onnaing : le capitalisme détruit des emplois
- p14**
- Groupe Malakoff - Saint-Quentin-en-Yvelines
 - Délices de Ninon - Malemort (Corrèze)
 - Hôpital Dron - Tourcoing (Nord) : jonglerie de personnel
 - Alcatel CIT-Vélizy (Yvelines) : la direction épinglée
 - Hewlett Packard : une entreprise qui fait des profits et qui licencie
 - Usine chimique Pont-de-Claix (Grenoble) : explosion
 - SNCF-ateliers TGV-Châtillon (Hauts-de-Seine) : un militant menacé

Un « bouclier fiscal » pour protéger les riches

Les ministres de l'Économie et du Budget, Thierry Breton et Jean-François Copé, viennent de donner les précisions sur la réforme des impôts qu'ils ont concoctée pour 2007. Elle comporte l'instauration d'un « bouclier fiscal », limitant les impôts versés par les plus riches, et la réduction du nombre de « tranches » fiscales, qui passera de 7 à 4.

« *L'impôt est beaucoup trop compliqué : sept tranches* », ont-ils expliqué. Ils oublient de dire que la diminution du nombre de tranches fera diminuer l'impôt pour les hauts revenus, et de manière très importante en valeur absolue pour les très hauts revenus, puisque la tranche maximum concernant les plus riches passera de 48,09 % à 40 %.

Toujours en faveur des mêmes, les ministres ont décidé d'instaurer un « bouclier fiscal » : le total des impôts directs - impôt sur le revenu, impôts locaux, impôt sur la fortune - ne pourra pas dépasser 60 % du revenu annuel.

Mais cela n'empêche pas Breton d'invoquer « *la justice* » pour se justifier. Il se fait l'avocat des commerçants « *qui ont un problème* », des artisans « *qui ont fait une mauvaise année* » ou de l'employé « *qui se retrouve au chômage* ». Dans certains cas, s'indigne le ministre, ils se retrouvent à payer plus d'impôt que ce qu'ils gagnent. Eh bien, avec la réforme du gouvernement, ils pourraient demander d'être remboursés en partie. En réalité, Breton prend quelques cas réels, mais particuliers. De la même façon, la télévision s'est appesantie sur le problème

d'une vieille dame, propriétaire à l'île de Ré, assujettie à l'impôt sur la fortune.

Mais à quand des reportages qui étaleraient de façon aussi précise des chiffres concernant les véritables bénéficiaires de la « réforme » ? Des personnes qui disposent à la fois d'un patrimoine et de gros revenus - salaires de PDG, gains sur les actions, revenus des loyers sur les appartements dont ils sont propriétaires - et qui doivent bénéficier des allègements d'impôts de Breton ?

Sarkozy affirme : « *Il faut réformer l'impôt sur la fortune* », Breton présente la même chose différemment. Il explique en effet que si un contribuable additionne l'ensemble des impôts, y compris l'ISF - l'impôt sur la fortune -, et que le total dépasse 60 % du revenu qu'il déclare, il pourra aller trouver le percepteur, lui montrer ses calculs : « *Celui-ci lui fera un chèque et lui ristournera la différence* ». Breton se croit sans doute plus intelligent que Sarkozy en déclarant : « *C'est l'une des façons intelligentes, tout en préservant l'ISF, d'en corriger les excès* ». Les deux ministres, et néanmoins rivaux, reconnaissent l'un et l'autre que leur projet de réforme aboutit à diminuer l'ISF.

Pour une fois, le gouvernement ne ment pas quand il emploie le terme de « bouclier fiscal ». Il aurait aussi pu parler de cocon fiscal pour les riches. Car c'est eux qu'il veut choyer, quelles que soient les conséquences catastrophiques que cela entraîne pour l'ensemble de la société.

Jean SANDAY

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Lyon

Samedi 24 septembre à partir de 18 heures
Dimanche 25 septembre de 12 heures à 19 heures

Espace Mosaïque
Saint-Priest

Toulouse

Samedi 24 septembre à partir de 18 heures
Dimanche 25 septembre jusqu'à 19 heures

Parc de la Mounède
(route Saint-Simon)

Nord

Samedi 8 octobre de 15 heures à minuit

Espace Concorde
Quartier de la Cousinerie
Villeneuve-d'Ascq

Grenoble

Samedi 15 octobre à partir de 15 heures

Salle « Le Prisme »
Seyssins

Le Mans

Samedi 22 octobre à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Ensemble dans la lutte, oui ! Entente électorale derrière le PS, non !



La participation massive a montré une fois de plus que la fête de *L'Humanité* demeure le plus grand rassemblement populaire dans le pays. Et ceux qui s'y sont rendus partageaient, par-delà la diversité de leurs opinions, la dénonciation de la politique violemment antiouvrière du gouvernement.

Comment ne pas être choqué par le cynisme de la dernière proposition du ministre de l'Économie, qui prétend combattre le chômage en « favorisant la mobilité » des chômeurs ? Comme si un crédit d'impôt de 1 500 euros suffisait pour qu'un chômeur à la recherche d'un travail abandonne son logement et déménage, au gré des besoins de main-d'œuvre de l'hôtellerie ou du bâtiment !

Comment ne pas être écoeuré devant la petite comédie jouée entre le ministre de l'Économie et les dirigeants des trusts pétroliers ? Ceux-ci ont augmenté dans des proportions extravagantes le prix de l'essence et, pire encore, celui du fioul domestique. Ce faisant, ils encaissent des profits élevés comme jamais. Le ministre de l'Économie a fait mine de faire appel au « comportement citoyen » des trusts pétroliers, qui ont concédé une diminution de deux ou trois centimes sur l'essence – un dixième des hausses ! Et tout ce beau monde se congratule, pendant que les usagers trinquent !

Et il y a les multiples lois et ordonnances sur les retraites, sur la Sécurité sociale, sur le contrat « nouvelle embauche », qui s'attaquent toutes aux travailleurs et visent à laisser les mains libres au grand patronat pour licencier, bloquer les salaires, généraliser la précarité.

Que tout cela soit dénoncé dans un rassemblement populaire, cela fait plaisir.

Mais, au-delà de cette dénonciation, quelle perspective ? Le Parti Communiste veut apparaître comme le grand rassembleur de la gauche en vue des élections de 2007. Marie-George Buffet, se flattant « de la grande bataille du référendum qui avait infligé un sérieux revers à la droite et à tous les tenants de l'ordre établi » (ce revers n'a pourtant

impressionné ni le gouvernement ni le patronat), propose de « faire la gauche ensemble », afin qu'elle puisse « chasser la droite ».

Mais pourquoi donc la droite a-t-elle pu revenir en force, après cinq ans du gouvernement de Jospin ? Comment empêcher que la gauche ne recommence à gérer loyalement les affaires de la bourgeoisie, comme elle l'a toujours fait sous Mitterrand ou Jospin, avec ou sans ministres communistes ?

Si la droite a pu revenir au pouvoir et tenir le haut du pavé, c'est parce que la gauche au gouvernement s'est montrée incapable de défendre les travailleurs en quoi que ce soit, face aux licenciements et à l'avidité du patronat. En affichant son impuissance, elle a accredité l'idée qu'il n'y avait rien à faire.

Mais à qui faire croire qu'avec Fabius, invité de marque à la fête de *L'Humanité*, ce serait mieux qu'avec Jospin ? Au-delà de Fabius, ce bourgeois qui, en tant que Premier ministre, n'a laissé aux travailleurs que de mauvais souvenirs, qui peut penser qu'un homme providentiel pourrait faire reculer le grand patronat ? L'économie et la société sont dominées par la grande bourgeoisie, qui peut faire tomber du jour au lendemain n'importe quel ministre. Même plein de bonnes intentions, un gouvernement ne peut contraindre les puissances d'argent à reculer qu'en s'appuyant sur une mobilisation exceptionnelle du monde du travail. Et qui peut espérer que les « présidentiables » socialistes, derrière lesquels le Parti Communiste s'apprête à s'aligner, soient bien intentionnés envers les travailleurs ?

La seule alternative à la politique d'aujourd'hui est que la classe ouvrière impose par sa mobilisation ses propres exigences. Une telle mobilisation ne viendra pas en un seul jour. Il faut que le monde du travail retrouve confiance en sa force.

La journée du 4 octobre, proposée par les directions syndicales, ne suffira pas pour faire reculer le gouvernement et le patronat, si elle reste sans lendemain. Mais elle peut être, elle doit être une occasion d'affirmer que de plus en plus de travailleurs sont convaincus que seule leur lutte collective représente un avenir.

Arlette LAGUILLER

• 4 octobre

Une occasion à saisir pour faire entendre la colère ouvrière

Le 8 septembre, les cinq confédérations syndicales CGT-FO-CFDT-CFTC et CGC ont rendu public un appel à « une journée nationale d'action et de mobilisation le 4 octobre 2005, par des arrêts de travail, des rassemblements à Paris et en province ». Quelles que soient les motivations réelles des dirigeants syndicaux, leur volonté d'action véritable et le caractère très vague des revendications, le monde du travail a tout

intérêt à se saisir de cette initiative pour en faire une démonstration visible et puissante de la colère accumulée face à l'arrogance sans limites du patronat et à l'action du gouvernement à son service exclusif.

Face aux attaques du patronat, aux mauvais coups continus du gouvernement, il faudra une profonde mobilisation sociale de l'ensemble de la classe ouvrière, de nature à faire vraiment naître la

crainte dans le camp des possédants et des gouvernants, à les amener à changer de cap et à reculer. Il en a toujours été ainsi. Les avancées du monde du travail n'ont fait suite qu'à l'irruption de millions de travailleurs sur le devant de la scène, à de véritables explosions sociales débordant les appareils syndicaux et les partis réformistes, comme en 1936 ou en 1968.

Le seul moyen de mettre fin

aux reculs continus subis serait d'affirmer la force immense que représentent les travailleurs mobilisés.

Si les travailleurs s'emparaient du 4 octobre pour participer massivement aux arrêts de travail et aux manifestations, la réussite de la mobilisation pourrait rendre confiance, contribuer à créer les conditions de la contre-offensive nécessaire de tout le monde du travail. Des millions de travailleurs

pourraient mesurer la force qu'ils représentent, une force qui peut devenir irrésistible, s'ils savent s'en servir et sortir du cadre voulu par des dirigeants syndicaux pour le moins timorés.

Alors faisons du 4 octobre, en y participant massivement, la manifestation de la volonté de riposter aux reculs subis depuis trop longtemps.

Paul SOREL

Thierry Breton aide... la campagne antichômeurs

Soi-disant pour aider les chômeurs à retrouver un emploi, le ministre de l'Économie Thierry Breton a annoncé des mesures « d'incitation à la mobilité professionnelle géographique en faveur des salariés choisissant de déménager pour retrouver un emploi ». Chacun sait que, selon nos gouvernants, s'il y a du chômage, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de travail ou que les patrons licencient, mais parce que les chômeurs ne sont pas assez mobiles.

Thierry Breton propose de verser 1 500 euros à tous les chômeurs qui déménageront, sous forme de crédit d'impôt ou, pour ceux qui ne sont pas imposables, de les verser directement par un chèque du Trésor public. À ce dispositif valable à compter du 1^{er} juillet

2005 et jusqu'au 30 juin 2007 s'ajoutera une déduction fiscale accordée aux propriétaires mettant leur logement en location après avoir été contraints de déménager.

Les conditions mises pour bénéficier de ces 1 500 euros montrent le cynisme du gouvernement à l'égard des chômeurs. Il faudrait pour « bénéficier » de ces mesures non seulement avoir accepté un travail à plus de 200 km de son domicile, mais également avoir occupé effectivement cet emploi pendant au moins six mois. Mais combien de travailleurs licenciés ne retrouvent qu'un emploi précaire, en intérim ou au mieux en CDD? Combien seront embauchés avec ce « contrat nouvel embauche » de Villepin qui permet à un patron de se débarrasser d'un salarié quand il le veut durant deux ans?

Les propositions dont le ministre de l'Économie vante la nouveauté et l'efficacité contre le chômage sont de toute façon bien dérisoires. Si bien des travailleurs hésitent à se déplacer loin de chez eux pour chercher du travail, c'est qu'ils craignent à juste titre de se retrouver dans une situation pire par la suite. Il faut en effet trouver un autre logement, trouver deux emplois et non pas un seul, car souvent dans le couple les deux travaillent. Et même quand un travailleur parvient à retrouver un emploi en CDI, rien ne lui garantit qu'il ne se retrouvera pas de nouveau licencié un an ou deux ans plus tard. Bien des travailleurs ont connu ce genre de déboires.

Mais le gouvernement ne croit sans doute pas lui-même qu'il va ainsi aider les chômeurs à retrouver du travail. Il veut alimenter une campagne en cours depuis des



mois contre les chômeurs, pour brosser sa clientèle électorale réactionnaire dans le sens du poil. Et de ressasser qu'il y aurait des milliers de postes vacants, 500 000, dans le bâtiment ou la restauration, chiffre que personne ne peut vérifier. Et d'avancer l'exemple des États-Unis, où les salariés seraient plus mobiles, au moment même où tout le monde a pu mesurer l'ampleur de la pauvreté qui existe dans certaines villes américaines comme La Nouvelle-Orléans. Et de laisser entendre que les chômeurs choisissent de rester des « assistés » plutôt que de travailler,

comme l'a fait le Premier ministre en déclarant que les mesures proposées par Thierry Breton étaient destinées « à faire qu'il soit plus intéressant de travailler plutôt que de vivre d'un revenu d'assistance ».

Pendant ce temps, le patronat, lui, continue de licencier, comme à Hewlett-Packard, sans que le gouvernement lève le petit doigt.

Aline RETESSE

• Au nom de la lutte contre le terrorisme

Des mesures xénophobes

Utilisant l'émotion et les inquiétudes qui ont suivi les récents attentats de Londres, le ministre de la Justice se propose de renforcer les lois réprimant les activités terroristes.

Une nouvelle loi devrait être proposée devant le Conseil des ministres du 5 octobre prochain.

Les seize articles qui composeraient cette nouvelle loi concernent aussi bien l'obligation pour les cyber-cafés de stocker leurs données que la possibilité pour des services de police spécialisés dans la lutte antiterroriste de procéder sans

autorisation préalable à des écoutes téléphoniques de particuliers, de contrôler inopinément l'identité des usagers de trains internationaux, de consulter les cartes de débarquement et d'embarquement des compagnies aériennes ou d'accéder en dehors de toute procédure judiciaire aux fichiers des passeports ou des permis de conduire, en particulier de ceux délivrés à des ressortissants étrangers.

Les personnes soupçonnées d'avoir aidé un auteur présumé d'actes terroristes pouvant comporter « une

atteinte à la vie » seront passibles d'une cour d'assises composée uniquement de magistrats professionnels, sans l'assistance d'un jury populaire.

Cela fait belle lurette qu'en fait les policiers ne sont guère entravés par la loi pour procéder à des vérifications d'identité, des filatures d'automobilistes ou des écoutes téléphoniques. Depuis près de vingt ans la lutte dite « antiterroriste » repose en France sur des magistrats et des services de police spécialisés et centralisés.

Mais là n'est sans doute pas

le seul but de la loi quand celle-ci propose d'augmenter les possibilités de déchéance de la nationalité française pour les naturalisés. Dans le même temps, on voit Sarkozy fixer comme objectif aux préfets d'expulser 23 000 étrangers en situation irrégulière.

On ne voit pas en quoi des mesures de ce type peuvent aider à lutter contre des activités terroristes. Par contre, elles s'inscrivent fort bien dans la tonalité des discours xénophobes dont Sarkozy, entre autres, fait commerce.

Alain VALLER

• De Villiers, Le Pen, Sarkozy

À qui ira le plus bas !

Il y a du remue-ménage à l'extrême droite. Alors que Le Pen, contesté au sein du FN, est exclu du bureau politique Bompard, le maire d'Orange, il est pris à partie par de Villiers, qui vient d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle de 2007 et s'adresse ouvertement à l'électorat du Front National.

De Villiers dit vouloir être « le porte-parole des 15 millions de Français qui ont voté non à la Constitution européenne et à la Turquie », rappelant au passage que, le 29 mai, se sont aussi rassemblés sur le non des voix de droite et d'extrême droite. Et d'annoncer qu'il défendra en

2007 un certain nombre d'« idées », plus nauséabondes, racistes et xénophobes les unes que les autres, entre autres sa lutte contre ce qu'il appelle « l'islamisation de la société française », en proposant, par exemple, la création d'une « garde nationale pour surveiller les quartiers islamistes, contrôler nos frontières et les prêches dans certaines mosquées ». Il ne recule non plus devant aucun mensonge sur les immigrés qu'il présente comme des clandestins bénéficiant de « l'Eldorado des avantages sociaux », osant même dire qu'ils ont « un accès totalement gratuit à tous les soins médicaux »!

Comme on le voit, l'agité du

bocage vendéen est pressé de se positionner, et cette fois c'est carrément sur les terres du Front National qu'il chasse, cherchant à concurrencer directement Le Pen en se faisant, si possible, plus anti-immigré et raciste que lui.

À l'extrême droite, la concurrence est décidément rude : côté gouvernemental, Sarkozy lui-même cherche à arracher des électeurs au Front National à coups d'expulsions d'immigrés, de mesures policières et de déclarations douteuses. Alors de Villiers, sortant du personnage d'aristocrate vendéen dédaigneux et arrogant, déjà détestable, en rajoute à son tour ; le souffle de Sarkozy sur

sa nuque, il cherche à doubler Le Pen sur sa droite.

Et voilà comment le milliardaire Le Pen, le maire de Neuilly Sarkozy, l'aristocrate attardé de Villiers se font concurrence. Ces gens-là prétendent tous défendre le peuple mais, comme par hasard, ils ne s'en prennent jamais aux vrais détenteurs de richesses et de privilèges, dont ils font partie. Pour « faire peuple », ils appellent celui-ci à s'en prendre aux plus exploités pour les écraser encore plus ! Dans la démagogie de bas étage, c'est désormais à qui descendra le plus bas.

Cédric DUVAL

Âge : un mois Statut : sans-papiers

Le 8 septembre, une jeune femme somalienne se présentait à la préfecture de Rouen pour faire renouveler son récépissé de demande d'asile. Arrêtée par la police, elle fut conduite aussitôt, avec son bébé âgé d'un mois, au centre de rétention de la ville. La pièce qui leur a été attribuée était sale, la mère n'avait pour tout équipement qu'un couffin, quelques couches, un biberon, du lait en poudre et une bouteille d'eau. Aucun endroit pour laver le bébé qui hurlait.

Aux autres personnes « retenues », choquées de voir un si jeune enfant dans ces murs, il a été expliqué qu'aucune chambre d'hôtel n'avait pu être trouvée. La mère et l'enfant venaient pourtant de passer six mois dans un hôtel et étaient suivis par les services sociaux !

Le cauchemar a continué, puisque le lendemain matin la police des frontières les a embarqués manu militari vers Roissy, sans oublier de menotter la mère dans le dos. Direction : la Grèce, où la jeune femme avait déjà passé trois mois en détention et où le même sort l'attendait probablement. Mais les documents nécessaires faisaient défaut et la police a ramené les deux indésirables à Rouen, à l'hôtel, en passant par le centre de rétention pour récupérer leurs quelques affaires.

La mère et l'enfant sont toujours sous la menace d'une expulsion et Sarkozy dort sur ses deux oreilles...

Viviane LAFONT

Le PCF veut remettre sur pied... « ce qui a échoué »

Beaucoup se souviennent encore de la formule de Robert Hue, alors secrétaire du PCF, qui en 1997 à la veille des élections législatives répétait « *Il ne faut pas refaire ce qui a échoué* ». Il faisait allusion à la triste expérience de la participation des ministres, de 1981 à 1984, de son parti au gouvernement dirigé par les socialistes. Et, comme il était à craindre, le PCF avait de nouveau baissé pavillon et, en 1997, il était entré dans le gouvernement Jospin, y envoyant Jean-Claude Gayssot et Marie-George Buffet.

Le bilan est encore frais dans les mémoires. Il s'est traduit en 2002 par la défection de deux millions d'électeurs qui avaient voté pour le PS et le PCF, sanctionnant de cette façon ceux qui se prétendaient leurs représentants et leurs défenseurs, et qui avaient mené pendant plus de quatre ans une politique antiouvrière, social-libérale dirait-on aujourd'hui. Il ne s'agit pas de ressasser ce passé, mais il permet de mieux comprendre ce qui risque de se passer demain.

Marie-George Buffet, faisant écho à la petite phrase de Hue, explique qu'il n'est pas question

d'être associé à un gouvernement qui pratiquerait une telle politique. « *On ne veut pas d'un réformisme de gauche, d'un social-libéralisme. Il faut que le PS l'entende* » a-t-elle redit dans une interview au Monde du 10 septembre. Et s'il ne l'entend pas, comme il est à prévoir ? Même Fabius, que le PCF a contribué à conforter dans son image de leader du « non de gauche » ne prétend pas avoir rompu avec le réformisme, tout juste se déclare-t-il désormais antilibéral, ce qui ne veut pas dire grand-chose. Et encore moins Hollande, Strauss-Kahn, Jospin ou d'autres prétendants socialistes à la présidentielle de 2007, car il n'est pas dit que le PS choisira Fabius comme candidat à l'élection présidentielle. Mais l'un de ceux-là le prétendrait-il qu'il serait bien naïf et risqué de le croire.

Mitterrand, en son temps, en 1971 n'avait pas peur des mots. Il déclarait « *Réforme ou révolution ? J'ai envie de dire(...) oui révolution. Et je voudrais tout de suite ajouter sans jouer sur les mots, la lutte de chaque jour peut être révolutionnaire. Mais ce que je viens de dire pourrait être un alibi si je n'ajoutais (...) violente ou*

pacifique, la révolution, c'est d'abord une rupture(...). Celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi (...) avec la société capitaliste, celui-là, je le dis, ne peut être adhérent du PS. » Eh oui, c'était ce même Mitterrand qui fut le président de la République, durant quatorze années qui ne furent pas marquées par la rupture avec le « libéralisme », encore moins avec le capitalisme.

Mais ajoute Marie-George Buffet, il faut peser pour imposer au PS des engagements sur un projet antilibéral. Sinon, ajoute-t-elle, nous ne serons pas dans ce gouvernement. Que choisira de faire la direction du PCF dans 18 mois ? Attendons 2007 pour le savoir, mais ce que feront les dirigeants du PS, si l'un des siens était élu, on peut malheureusement le prévoir. Ils refont ce qu'ils ont fait chaque fois qu'ils ont été au gouvernement. Et même s'ils acceptaient – ce qui est peu probable – une plateforme plus ou moins radicale dans ses engagements, cela ne les engagerait pas plus.

Faut-il rappeler que le programme commun signé en 1972 par Mitterrand, Marchais et le



Une des banderoles à la Fête de l'Huma.

président du Parti Radical en 1972, contenait bien plus d'engagements que ceux contenus dans les discours les plus radicaux des dirigeants socialistes actuels. Et si on se le rappelle si peu aujourd'hui, c'est que ce projet, de plus de 170 pages, est finalement resté lettre morte. Toute l'expérience de ce que l'on appelle la gauche montre que l'on ne peut peser sur ces hommes de la bourgeoisie que sont les dirigeants socialistes, quels que soient les discours et les tactiques qu'ils adoptent.

Est-ce à dire que les travailleurs seraient sans perspective ? Pas du tout. Ils peuvent peser et

peser efficacement sur les orientations politiques d'un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, peut-être de gauche dans le futur, mais même de droite comme actuellement, en intervenant massivement sur leur terrain, celui de la lutte de classe.

La classe ouvrière ne peut compter, pour se faire entendre que si elle s'exprime par des luttes, dans les entreprises, dans la rue. Elle est impuissante, si elle ne compte que sur le verdict des urnes. D'autant que, sur ce terrain-là, les dés sont pipés.

Jean-Pierre VIAL

• Division du travail au PS

Fabius joue les rassembleurs...

Le chahut qui a accompagné le passage de Fabius à la fête de *L'Humanité* du 10 septembre ne l'a pas empêché, notamment sur France 2, de s'affirmer, avec un aplomb très mitterrandien, comme le nouveau rassembleur de la gauche. « *Je venais à la Fête de l'Humanité parce que je suis porteur de ce rassemblement* », a-t-il expliqué.

« *On dit que vous avez changé* », a demandé la présentatrice. « *C'est un discours, une posture* », a-t-elle insisté. Pas du tout a dit Fabius, il a changé. « *Il n'y a que les autosatisfaits qui ne changent pas* », précise-t-il. Et d'expliquer « *qu'il écoute* », « *qu'il réfléchit* ». Il sait « *que 87 % des ouvriers n'ont pas voté pour le candidat de notre parti à la présidentielle de 2002* ». Il admet, dit-il, que c'est « *la responsabilité collective* » des dirigeants du PS. Mais il ne parle pas de sa politique de baisse des impôts favorables aux plus hauts revenus quand il était ministre des Finances, de son refus alors de taxer les « *stock-options* » des très hauts cadres, et de bien d'autres choses dont il était le maître d'œuvre.

Mais, avec le même aplomb, Fabius a découvert que l'essence et le logement coûtent cher, que les parents s'inquiètent pour le sort de leurs enfants et que les fins de mois sont difficiles dès le 15 du mois et non plus le 20. Et tout cela, il ne le voyait pas, quand il était au gouvernement.

Alors, pour l'aider à renouer avec le « *peuple de gauche* », il y a la politique antiouvrière menée par la droite. Il dénonce

« *la droite qui attaque sur tous les fronts et démolit les piliers de la France : la retraite par répartition, la Sécurité sociale, le code du travail, et l'école* » et « *la mondialisation libérale qui va tout balayer sur son passage : pouvoir d'achat, logement, formation* ».

Changé, Fabius ? Pas tant que cela. Car que propose-t-il pour y mettre un coup d'arrêt ? Que les travailleurs se mobilisent tous ensemble ? Il n'en est

pas question. La seule échéance, c'est 2007. Et ce qu'il veut, c'est refaire... une Union de la Gauche qui réunirait, une fois de plus, Parti Socialiste, Parti Communiste, Radicaux de gauche et Verts, et en tout cas les électeurs de ces partis sur son nom. Et pour quelle politique ? Celle qu'il appelle des « *valeurs de gauche* » : d'un côté « *liberté, laïcité, égalité et responsabilité* », et de l'autre « *emploi,*

pouvoir d'achat, éducation, formation, logement, protection et environnement ». Il n'en dit pas plus : le « *rassembleur* » ne veut surtout pas s'engager pour la suite.

Car, si le Parti Socialiste revenait aux affaires, c'est surtout le mot « *responsabilité* » – c'est-à-dire responsabilité devant le grand patronat – qui prendrait tout son sens.

Jacques FONTENOY

...et Hollande évoque quelques promesses

Tout en rappelant que le Parti Socialiste est encore loin d'avoir choisi Fabius comme « *grand rassembleur* », le patron en titre du Parti Socialiste, François Hollande est lui aussi venu parler sur France 2, à l'émission *Les 4 vérités*, mardi 13 septembre.

Il s'en est pris au gouvernement Villepin qui fait « *des cadeaux aux plus favorisés* ». Il a dénoncé la hausse de l'essence et du fioul et le projet de réforme qui supprimerait l'impôt sur les successions en

permettant d'effectuer des donations sans impôts tous les six ans au lieu de tous les dix ans. « *Cela veut dire que des patrimoines de plus d'un million d'euros pourraient se transmettre sans payer d'impôts* ». Il a dénoncé également l'allègement de l'impôt sur la fortune qui pourrait « *aboutir à ce que les 6 000 personnes les plus riches de France puissent être allégées d'impôt sur la fortune* ». Il a mis en cause la privatisation d'EDF, la nouvelle vague de déremboursement de médicaments, et

conclut que le gouvernement prépare des « *sacrifices pour les uns et des cadeaux pour les autres* ». Bref, le langage de la gauche... quand celle-ci n'est pas aux affaires.

Hollande a aussi expliqué ce que, selon lui, ferait un gouvernement socialiste sur ces différents points. Pour l'essence et le fioul, il restaurerait la TIPP flottante, il taxerait les compagnies pétrolières.

Encore faudrait-il que toutes ces propositions de détail ne deviennent pas des promesses

abandonnées dès que le Parti Socialiste retournera au gouvernement. Mais on ne trouve rien, en tout cas, qui engage sur ce qui essentiel : les salaires, l'emploi, les retraites ; même pas l'engagement de revenir sur les mesures décidées par la droite depuis 2002 ; à la différence de la droite qui, elle, n'a pas hésité à abolir les quelques mesures favorables aux travailleurs, pourtant timorées, que le gouvernement Jospin avait mis en place.

J.F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La fête des « non de gauche »

La fête de *l'Humanité* a été un succès. Elle aurait rassemblé cette année plus de monde que les précédentes. Le temps clément et Bernard Lavilliers n'en sont pas seuls responsables. Le Parti communiste et ses militants se sentent ragaillardis par le succès du Non au dernier référendum.

Et c'est sur le thème du « on a gagné la bataille du Non, on peut gagner en 2007 », qu'ont été centrés tous les débats et le discours de clôture de Marie-George Buffet. Quitte à oublier que ladite bataille du Non a été pour une part « gagnée » avec les voix de la droite réactionnaire et en surfant sur les sentiments xénophobes, ce qui permet de Villiers d'espérer lui aussi « gagner » en 2007, mais lui grâce à un discours emprunté directement à Le Pen. En tout cas nulle ambiguïté sur le « on » qui « peut gagner en 2007 » : c'est la future gauche gouvernementale dont le PC va s'attacher à assurer la victoire dans l'année et demie qui vient.

Cette « Gauche plurielle » rénovée se baptisera peut-être demain « alternative », vocable plus radical que celui d'« alternance ». Mais ce qui est sûr, c'est que la direction du PCF ne veut en exclure personne : pas plus François Hollande que Laurent Fabius. Ce dernier, pour s'imposer, et en bon disciple de Mitterrand qui réussit la même opération autrefois, se doit aujourd'hui de gauchir son langage, de lancer du « chers camarades » à une assistance plutôt sceptique que Marie-George Buffet a dû appeler à la tolérance, de parler de défense des services publics (lui, l'ancien Premier ministre !) ou de conclure sur les mobilisations nécessaires. Les autres dirigeants du PS se gardent de toute promesse, comptant simplement comme d'habitude sur le mécontentement suscité par la politique des Raffarin, Villepin et Sarkozy pour revenir au gouvernement sans même avoir à faire la moindre promesse.

Dans l'immédiat, pour se renforcer et se mettre en position d'être la cheville ouvrière de la future alliance, le Parti communiste se veut le rassembleur, après celui des « non de gauche » (étape atteinte le 29 mai dernier), maintenant de toute la gauche (prochaine étape visée).

Car il n'y a pas, contrairement à ce qu'écrivaient nos camarades de la LCR dans un tract à l'intention des militants communistes de cette fête, deux gauches inconciliables : celle du Oui, ultra-libérale, d'un côté ; celle du Non de l'autre, qui serait celle « du refus d'un ordre porteur d'injustice » et avec laquelle les révolutionnaires pourraient bâtir un « front social et politique », c'est-à-dire non seulement se retrouver ensemble dans des luttes mais construire une force politique commune. C'est justement cette gauche du Non elle-même qui passe son temps à démentir la LCR. Car Buffet et Mélenchon, eux, ne voient pas double. Ils ont les yeux braqués sur une seule et même

équipe, les Jospin, Hollande, Strauss-Kahn... et Fabius, dont ils attendent quelques ministères en 2007, et la conservation de leurs postes de parlementaires ou autres élus.

Le Parti communiste garde sans doute une base militante dans la classe ouvrière et les quartiers populaires. Une base sans doute prête à se mobiliser dans la rue ou sur le terrain social, mais qui n'est appelée à le faire qu'en perspective des élections. C'est dans ce cadre que Marie-George Buffet a annoncé le calendrier d'action du PCF : participation à la manifestation syndicale du 4 octobre, rassemblement national de toute la gauche contre la politique anti-sociale de Sarkozy et Villepin le 22 octobre, forum national le 26 novembre qui devrait, avec les forums locaux organisés par les « collectifs du Non », contribuer à l'élaboration d'un nouveau programme qui, au mieux, pourrait rejouer le rôle du « programme commun de la gauche » d'il y a trente ans. C'est-à-dire susciter l'illusion chez une partie des travailleurs que le retour de la gauche au pouvoir permettrait d'appliquer une politique qui leur serait favorable.

On ne peut pas dire que Marie-George Buffet ignore ce qu'est tracer une perspective, ponctuée d'étapes, de mobilisations et d'échéances partielles. Elle en tient bel et bien une. Celle du détournement de la combativité et des espoirs ouvriers sur la voie de garage d'un remake des gouvernements de gauche passés.

Au « remettez-nous ça, la patronne » qu'offre la dirigeante du PCF, il faut opposer la seule voie qui permette aux travailleurs de s'en sortir. D'une part, mettre en avant un programme de survie : interdiction de tout licenciement, embauches massives dans le privé et le public, augmentation générale et immédiate de 300 euros mensuels de tous les salaires, suppression de toute forme précaire de travail. D'autre part, l'imposer par une riposte collective, du niveau de celles de juin 36 ou mai 68 – qui certes se prépare avec des étapes et des mobilisations partielles, mais toujours en affirmant l'objectif final.

Cette perspective, les organisations d'extrême gauche, LCR et LO, pourraient l'offrir même si elles ne l'ont pas fait ces derniers temps. Mais il faudra que la LCR cesse de se fourvoyer derrière des politiciens ennemis des travailleurs, et que LO se paie enfin du culot montré par Marie-George Buffet pour attirer la LCR et s'adresser à tous les travailleurs combattifs qui voudraient en découdre. Sinon, ceux-ci ne verront d'autre choix que de se rallier à la nouvelle mouture de l'union de la gauche qu'on leur prépare.

Olivier Belin

Convergences Révolutionnaires n° 40 (juillet-août 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Main basse sur l'argent public.

Articles : Après le référendum : les élections ou les luttes – Allemagne : une nouvelle gauche... 100 % électoraliste – Le modèle britannique : changer les chômeurs en précaires – Importations et délocalisations : l'épouvantail chinois – Afrique du Sud : la nouvelle révolte des townships – Des livres pour l'été : de Marx... aux polars.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Le mandat des élus du personnel porté de 2 à 4 ans

Toujours moins de contrôle des travailleurs

C'est en douce, en juillet, à l'image de ce qu'il a fait avec les ordonnances, que le gouvernement, par une grossière manœuvre parlementaire, a modifié les conditions d'élection des représentants du personnel dans les entreprises, portant de deux à quatre ans la durée des mandats des délégués du personnel, des comités d'établissement et des comités d'hygiène et de sécurité, les CHSCT.

C'est à propos d'une loi censée moderniser les PME, donc sans rapport avec les droits syndicaux, qu'un sénateur a proposé un amendement modifiant dans toutes les entreprises les conditions d'élection des élus du personnel. Le gouvernement a donné son accord. L'amendement a donc été intégré dans la loi votée fin juillet et publiée au *Journal Officiel*, après accord du Conseil constitutionnel, dès le 3 août.

La seule concession du gouvernement a été de dire, quand même, que les mandats en cours viendraient à expiration à leur date prévue. Ce n'est qu'à l'occasion des nouvelles élections que l'allongement des mandats des élus devrait entrer en application.

En 1936, au moment de leur mise en place à la suite de la vague de grèves, les délégués du personnel, étaient élus pour un an, par atelier et restaient sous le contrôle de leurs électeurs. C'est en 1944-1945, à la fin de la guerre, alors que le PCF participait au gouvernement et prônait de « produire d'abord et revendiquer ensuite », qu'a été institué le monopole des syndicats dits représentatifs sur les candidats délégués. Par ailleurs étaient mis en place des comités pour encourager la production, qui allaient devenir les comités d'entreprise. Ceux-ci, qui n'avaient pas de mission revendicative, étaient élus pour deux

ans. Ce n'est qu'à partir de 1993 que les délégués du personnel ont été désignés au cours de la même élection que les délégués au CE et eux aussi pour une période de deux ans.

En fait les délégués sont donc le plus souvent choisis par les seuls syndicats considérés comme représentatifs, qui ont le monopole des candidatures. Mais les travailleurs peuvent au moins sanctionner par leur vote l'attitude de certains syndicats, en particulier dans le cadre des conflits dans l'entreprise. Mais avec des délégués élus pour deux ans au lieu d'un, puis quatre ans au lieu de deux, ceux-ci seront encore plus éloignés de tout contrôle. Ce qui évidemment arrange les employeurs.

La CGT, de son côté, a protesté contre cette modification, car même dans le jeu des rapports de force entre syndicats, les choses risquent de devenir inamovibles. Quant aux entreprises sans représentation syndicale, ou bien où celle-ci est faible, cet allongement des délais laisse tout loisir au patron de manœuvrer pour empêcher que les élections permettent une libre expression des salariés, en sachant qu'ensuite il sera tranquille pendant quatre ans. Dans cette période bien des choses peuvent changer ou des salariés être licenciés.

Voilà donc un service de plus que le gouvernement vient de rendre au patronat. Les patrons se réjouiront moins quand ils auront à faire à une représentation directe et vraiment démocratique des travailleurs en lutte, que ceux-ci ne manqueront pas de se donner dans leurs combats à venir.

Paul SOREL

• Licenciée pour s'être exprimée dans un journal

Entreprises, zone de non-droit

Une démonstratrice qui travaillait à la Samaritaine, pour le compte d'un fabricant de matelas, avait été interrogée, ainsi que d'autres membres du personnel, par le quotidien *Le Parisien* du 23 juillet. Elle expliquait alors que son employeur lui proposait dorénavant de ne la garder qu'à mi-temps, sous peine de licenciement en cas de refus. Cette démonstratrice âgée de 54 ans, qui aura donc du mal à retrouver du travail, et qui élève seule un enfant déclarait : « Je n'arriverai jamais à m'en sortir avec un mi-temps à 700 euros (...), je veux conserver mon emploi, pas question pour moi de pointer au chômage. » Et elle indiquait aussi que son employeur était la société Pirelli.

Eh bien, cette femme vient de recevoir sa lettre de licenciement au motif suivant « Vous n'avez respecté ni votre obligation de discrétion ni votre obligation de loyauté vis-à-vis de la société. » On lui

reproche également de n'avoir pas cité le nom exact de son entreprise, car elle avait préféré la présenter sous un nom connu du public. En fait il s'agit de la Sapsa Bedding.

Les motifs avancés par cette firme valent d'être cités : quelle « obligation de discrétion » y-a-t-il entre un patron et une salariée ? S'il s'agissait d'un secret commercial on pourrait à la rigueur le comprendre, mais dans le cas de la Samaritaine et de ses sous-traitants il s'agit d'une affaire publique. Et puis quelle « obligation de loyauté » vis-à-vis d'un employeur qui, lui, n'en éprouve aucune envers son personnel qu'il envoie sur le pavé ?

Mais rendons donc à César les vilenies qui lui appartiennent, c'est bien la Sapsa Bedding qui est à l'origine de cette ignominie.

André VICTOR

De nouveaux médicaments "déremboursés" ?

Comme chaque année à la même époque, le rapport de la Caisse nationale d'assurance maladie, la Cnam, est tombé. Il fait état, pour l'année 2004, d'une augmentation importante du coût des remboursements des médicaments par l'assurance maladie. Alors, comme chaque année, le gouvernement s'appête à appliquer le même remède... dérembourser des médicaments, c'est-à-dire faire payer les patients.

En 2004, 1,8 milliard de boîtes de médicaments remboursables ont été vendues en pharmacie. C'est 0,1 % de moins qu'en 2003. Il n'empêche que, pour l'assurance maladie, la facture a augmenté de 6 % et est ainsi passée à 17,5 milliards d'euros. La rallonge est essentiellement liée au fait que les médicaments dits « nouveaux » sont vendus par l'industrie pharmaceutique à des prix de plus en plus élevés. Ainsi, si les spécialités pharmaceutiques à plus de 15 euros la boîte représentaient 40 % des dépenses de l'assurance maladie en 2000, quatre ans plus tard, elles ont représenté... 63 % de ces dépenses !

La logique élémentaire voudrait qu'on impose aux laboratoires de baisser leurs prix, quitte à écorner leurs profits mirifiques. Eh bien non, c'est le déremboursement des médicaments dits « de confort » qui est à l'ordre du jour. Deux cent vingt et un produits pharmaceutiques sont dans le collimateur, dont les veinotoniques, les fluidifiants bronchiques ou encore des collyres et des pommades.

On nous dit que ces produits présenteraient un « service médical insuffisant », c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas réellement fait la preuve de leur efficacité ou qu'ils soigneraient les symptômes du mal et pas le mal lui-même. Mais alors, il faut savoir. Soit ces médicaments que les pouvoirs publics se proposent de dérembourser améliorent la vie des malades et il n'y a aucune raison de les réserver, demain, uniquement à ceux qui auront les moyens de les payer sans être remboursés ; soit ils sont totalement inefficaces et cela signifie alors que, depuis des dizaines d'années, consciemment, la Sécurité sociale engraisse des laboratoires qui vendent de la

poudre de perlimpinpin.

Les veinotoniques, entre autres, ont fait la fortune des laboratoires qui les commercialisent. Le Daflon, par exemple, est classé par la Cnam, pour l'année 2004, au neuvième rang des produits les plus prescrits en quantité, il s'en est vendu plus de onze millions trois cent mille boîtes ! Et on ne peut pas dire que ce sont les efforts de recherche qui ont coûté au laboratoire propriétaire : le Daflon a trente-quatre ans d'existence et cela fait bien longtemps qu'il est amorti !

Les laboratoires qui ont fait leur fortune sur ce type de produits pleurnichent. Ils mettent en garde contre les milliers de licenciements qu'un tel déremboursement pourrait entraîner. Quel culot quand on sait que, à l'occasion des déremboursements de spécialités « de confort » qui ont eu lieu ces dernières années, ils en ont profité pour faire de la publicité auprès du public – ce qui est interdit pour les médicaments remboursés – et ainsi augmenter leur volume de vente, quand ce n'était pas le prix de ces produits.

Sous prétexte de « maîtrise des dépenses de santé » afin de combler le prétendu trou de la Sécurité sociale, c'est Martine Aubry qui, en 1999, avait lancé l'opération qui a abouti aux déremboursements de médicaments. C'est elle qui avait demandé la réévaluation de certains médicaments remboursés par la Sécurité sociale. Mais les aléas électoraux ont fait qu'elle n'a pas terminé la besogne. C'est la droite qui a continué en faisant passer, en avril 2003, le remboursement de 617 spécialités de 65 à 35 % et en déremboursant totalement 82 autres médicaments. C'est sans doute cela « l'alternance » !

Sophie GARGAN

• Rapport sur la chirurgie

Les économies priment

Le conseil national de la chirurgie vient de présenter un rapport au ministre de la Santé, Xavier Bertrand. Il préconise purement et simplement la fermeture des 100 à 150 blocs opératoires qui pratiquent moins de 2 000 opérations par an pour 50 000 habitants, tous situés dans des villes de 10 000 habitants et moins. Selon un des auteurs de ce rapport : « C'est la sécurité qui est en jeu... Quand il y a une activité faible, le risque de complication augmente ».

La question de la sécurité mérite sans doute d'être posée, car c'est vrai qu'en chirurgie comme en médecine une plus grande pratique va de pair avec une plus grande compétence. Et développer cette compétence médicale est sûrement possible. Mais on sait bien que, dans le contexte actuel, d'autres critères sont en jeu et que ce rapport ne

pose pas le problème uniquement en fonction de l'intérêt des malades.

Le ministre de la Santé a d'ailleurs déclaré vouloir faire « du sur-mesure, établissement par établissement », précisant : « Nous ne choisirons pas des critères économiques pour décider de l'offre de soins ». Mais dans les faits, il applique délibérément dans les hôpitaux, petits et grands une politique de restriction et d'économies.

Encore récemment, c'est avec ce même genre d'arguments sur la sécurité des soins que les autorités de santé ont fermé dans tout le pays des maternités procédant à trop peu d'actes, ce qui a obligé des femmes à des déplacements de plusieurs dizaines de kilomètres pour accoucher... ce qui ne leur assure pas forcément une plus grande sécurité.

Le conseil national de la chirurgie, conscient des critiques que va soulever son rapport, préconise de transformer les plus petits des hôpitaux en « lieux de diagnostic »

et de développer « la télé-médecine pour transmettre très facilement images et résultats... vers les gros centres ». Il préconise aussi le développement d'une flotte d'hélicoptères sanitaires, parlant même de « saint-bernard qui transportent les gens des petites villes vers les grosses... »

Tout cela est bien beau sur le papier et serait effectivement envisageable mais il faudrait des crédits, alors que la politique de santé menée depuis des années rogne sur tous les budgets et ne donne aucun moyen supplémentaire aux grands centres hospitaliers.

On ne sait pas ce qui sortira de ce rapport et s'il annonce effectivement des fermetures de blocs opératoires mais ce qui est sûr, c'est que ceux qui l'ont rédigé, comme ceux qui l'ont demandé, ne cherchent qu'à rogner sur les budgets de la santé et cela comme toujours au détriment des malades.

Cédric DUVAL

• « Incivilités » à l'hôpital

Un cautère sur une jambe de bois

La Fédération hospitalière de France, organisme qui regroupe la quasi-totalité des hôpitaux et centres de soins publics, lance une campagne contre « l'incivilité à l'hôpital ». Ce que la FHF appelle pudiquement « incivilités », c'est la somme d'algardes, d'injures et parfois de coups que subissent les personnels des hôpitaux de la part de certains patients, en particulier dans les services d'urgences.

Pour améliorer la situation, la FHF propose... une campagne d'affichage dans les hôpitaux sur le thème : « On fait notre maximum. Restez polis au minimum ». C'est en effet la seule chose que peuvent dire, et que disent, ceux qui doivent faire prendre patience à plusieurs dizaines de personnes lorsqu'elles attendent depuis des heures aux urgences. Dans ces salles d'attente il y a bien entendu tous les accidentés et malades « urgents » mais il y a aussi, et ils sont de plus en plus nombreux, les gens démunis qui n'ont pas d'autre endroit pour



Urgences en grève à Rennes en mars 2005. Quand le personnel est insuffisant, les attentes sont trop longues et les "incivilités" explosent.

se faire soigner et même pas d'autre endroit pour s'asseoir. La baisse générale du niveau de vie des classes populaires fabrique de plus en plus de laissés-pour-compte, pendant que la politique de restriction budgétaire dans la santé diminue les possibilités d'accueil pour les malades. Le résultat est forcément l'engorgement chronique des hôpitaux en général et des urgences en particulier et son lot « d'incivilités ». Au point que la première personne ren-

ces est parfois... le vigile.

Malgré tout il s'est quand même trouvé un malade, transporté en urgence au Val-de-Grâce, pour être, selon ses mots, « ébloui par la qualité, à la fois technique et humaine, de notre système hospitalier ». Il est vrai qu'il s'agit de Chirac qui, non seulement a participé à toutes les restrictions de budget de la santé, mais en plus était hospitalisé pour... des troubles passagers de la vision.

Paul GALOIS

• États-Unis

L'aumône pour les survivants de l'ouragan Katrina

On trouvera, ci-dessous, le point de vue des militants nord-américains qui animent le bimensuel trotskyste *The Spark* du 13 septembre dernier sur la catastrophe qui a ravagé La Nouvelle-Orléans.

« Un million et demi de personnes ont été transformées en réfugiés par Katrina – ou plus exactement par les actions du gouvernement qui ont transformé un cataclysme naturel en une énorme catastrophe humaine.

Un million et demi de personnes laissées sans maison, sans travail, sans école pour leurs enfants, sans hôpital ou sans clinique. Un million et demi de personnes séparées de leurs familles, de leurs voisins, de chacune des choses qui les avaient faits ce qu'ils sont.

C'est le plus grand déracinement de population aux États-Unis depuis la guerre de Sécession, quand la marche des troupes du général Sherman, parties d'Atlanta pour se rendre à la mer, détruisit la vie économique du Sud. Ce qui s'en rap-

procherait le plus ce sont les transformations de zones entières en désert dans les années trente, quand des centaines de milliers de fermiers furent jetés aux quatre vents par des périodes de sécheresse et le manque d'attention du gouvernement sur cette catastrophe qui prenait de l'ampleur.

Face à ce désastre moderne, que propose Bush ? « *Versez de l'argent à l'œuvre charitable de votre choix !* » Une aumône ? Ce n'est rien d'autre qu'un méchant tour de passe-passe.

Les survivants de la Louisiane, du Mississippi et de l'Alabama n'ont pas besoin de charité. Ils n'ont pas besoin d'une allocation en argent ou d'un don en nature, qui peuvent être supprimés quand la main qui les distribue le décide. Ils ont besoin d'un emploi, d'un moyen de reconstruire leur maison – et d'un moyen de rétablir les relations humaines qui constituaient auparavant les bases de leur existence.

Quelle meilleure façon pour eux de pouvoir le faire que de reconstruire ce qui a été détruit ?

Il y a tout un monde qui attend d'être remis sur pied, qui part de La Nouvelle-Orléans, et suit les côtes de la Louisiane et du Mississippi jusqu'à l'Alabama. Il y a des maisons entières à remettre sur leurs fondations, ou à réparer ou encore à reconstruire. Il y a des hôpitaux, des écoles, des routes, des ponts, des adductions d'eau, des transports publics, des réseaux électriques, tout cela a besoin d'être construit ou remis en état.

Ceux que le gouvernement vient de transformer en réfugiés pourraient faire ce travail. Pourquoi pas ? Ils ont vécu là toute leur vie. Qui pourrait le faire mieux qu'eux-mêmes ?

Ils peuvent être ceux qui organisent de nouvelles écoles temporaires, des hôpitaux, des cliniques. Pourquoi pas ? Ils sont ceux qui le faisaient auparavant – ils sont ceux qui, en pratique, sont restés dans les hôpitaux auprès des patients quand les responsables ont déserté sans en organiser l'évacuation.

Ils peuvent travailler avec les scientifiques, dont ce gouvernement ne tient aucun compte, pour remettre en place les barrières

naturelles que sont les îles, pour restaurer les marais, et remettre en état les marécages – tout ce qui permet ensuite d'avoir quelques protections face aux ouragans.

Ils peuvent travailler avec les ingénieurs que le gouvernement repousse afin de reconstruire les digues à la largeur et la hauteur nécessaires, et pour modifier les voies empruntées par les bateaux, etc. Il y a plein de travail à faire – et plein d'argent pour pouvoir le faire.

Avant même que Katrina ait poussé son dernier souffle, le gouvernement s'est précipité pour donner de nouvelles subventions, et des contrats sans appels d'offre à quelques-unes des plus grandes entreprises du pays – parmi lesquelles Bechtel et Halliburton – afin de reconstruire les bases militaires et les installations pétrolières.

Pourquoi Bechtel, Hallibur-

ton et des centaines d'autres entreprises – déjà largement alignées devant la mangeoire gouvernementale – devraient-elles tirer profit de ce désastre ? Chaque sou de cet argent devrait servir à donner du travail et des logements à tous ceux qui veulent revenir vivre à La Nouvelle-Orléans, à Lafayette, à Biloxi, à Gulfport et toutes les localités entre ces villes.

Les appels de Bush à la charité, aux dons, ou à organiser des concerts de soutien ne sont rien d'autre qu'une tentative évidente de détourner nos sentiments de solidarité humaine loin du type de combat qu'il faudrait livrer pour forcer le gouvernement à donner aux survivants ce dont ils ont besoin.

Donner de l'argent ? Il faut soutenir les luttes des survivants. Il faut s'y joindre. »

La prochaine réunion du **CERCLE LÉON TROTSKY** aura pour thème :

LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE LA PLUS PUISSANTE, À LA LUMIÈRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Mercredi 5 octobre à 20h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

(Attention, notre réunion du Cercle Léon Trotsky aura bien lieu un mercredi et non, comme habituellement, un vendredi.)

• Palestine

Gaza : le gouvernement israélien laisse un terrain miné

Après l'évacuation des derniers colons de la bande de Gaza et des dernières forces armées israéliennes qui les protégeaient, la population palestinienne, humiliée et maltraitée depuis trente-huit ans, a laissé éclater sa joie. Il reste maintenant aux Palestiniens à se réapproprier un territoire largement dévasté puisque les colons et l'armée, en quittant les lieux, ont quasiment tout détruit : les maisons, les installations, les plantations.

Tout, sauf la vingtaine de synagogues construites dans les colonies, qui ont été vidées mais délibérément laissées en place par le gouvernement Sharon, alors que, un an plus tôt, ce même gouvernement disait vouloir approuver le projet de les raser lors de l'évacuation.

De la part de Sharon, il s'agissait évidemment d'une provocation car il était évident que les Palestiniens allaient s'en prendre aux seuls symboles, fussent-ils religieux, qui subsistaient de l'occupation israélienne.

Et ainsi « *le monde entier alors découvrit l'infamie* » [des Palestiniens], espéraient les partisans de l'abandon des synagogues en l'état.

Le principe au nom duquel le gouvernement israélien s'était déclaré opposé à la destruction des lieux de culte des colons, la prétendue « préservation de lieux saints », semble au demeurant avoir fonctionné à sens unique. En effet, lors de la première guerre israélo-arabe de 1948, de nombreuses mosquées furent détruites par l'armée israélienne qui chassa alors la majeure partie de la population palestinienne des terres qu'elle allait conquérir. C'est cet épisode que rapporte le quotidien israélien Haaretz, dans une chronique sur les « *guerres des lieux saints* » : « *Sur environ 140 mosquées des villages abandonnées à la suite de la guerre de 1948, une centaine ont été entièrement démolies. Celles qui restent, une quarantaine donc, se trouvent dans un état avancé d'abandon et de dégradation ou bien sont utilisées par les habitants juifs à des usages auxquels elles n'étaient pas destinées. [...] Une grande mosquée au cœur d'un*



Des enfants palestiniens se baignent... Pour la première fois de leur vie. Habitant à Khan Younes, à trois kilomètres de la mer, ils ne pouvaient pas y accéder à cause des colonies juives !

moshav (village de colons coopératif) des montagnes de Judée sert d'entrepôt et de garage pour les engins agricoles. [...] Lorsque des habitants d'un moshav de Galilée occidentale ont eu envie de "s'élargir", ils ont attaqué au bulldozer, au milieu de la nuit, les vestiges de la mosquée du village abandonné et l'ont entièrement démolie. »

C'est dire que ceux qui s'en prennent aux synagogues ont de qui tenir, avec une différence tout

de même : en 1948, la destruction des mosquées fut une décision d'État.

Quant à la vie quotidienne dans la bande de Gaza, une des zones les plus densément peuplées du monde, elle demeurera marquée par la pauvreté, le chômage et la situation de quasi-apartheid que les gouvernements israéliens successifs ont maintenue depuis 1967. La politique d'Ariel Sharon, après s'être débarrassée du

« fardeau » que représentait Gaza pour l'armée et pour les finances du pays, est de consolider les colonies de la Cisjordanie et d'isoler les zones palestiniennes, y compris Jérusalem-Est, derrière de hauts murs. On est loin de l'État palestinien libre et souverain auquel la population aspire et auquel le gouvernement de Sharon continue de tout faire pour fermer la porte.

Viviane Lafont

• Côte-d'Ivoire

La montée des menaces

En Côte-d'Ivoire, il semble de plus en plus probable que les élections, annoncées pour le 30 octobre, n'aient pas lieu. Dans un pays où les élections ont toujours été truquées, cela peut paraître anodin. Or, dans ce pays, les clans dirigeants se déchirent depuis des années en s'appuyant sur une démagogie ethniste qui oppose les populations de l'ouest et du sud à celles originaires du nord, les Ivoiriens aux étrangers ; et cette haine ethniste, que les dirigeants rivaux s'efforcent de susciter et d'entretenir, a déjà conduit à plusieurs reprises à des massacres. Ce climat pèse de plus en plus sur les milieux populaires. Les tensions sont encore aggravées par le fait que, depuis septembre 2002, une rébellion de l'armée a conduit à la partition du pays : les régions du nord étant désormais aux mains du mouvement des « Forces nouvelles », elles échappent au contrôle du régime du président Laurent Gbagbo. L'objectif de la réunification du pays par la reconquête de ces territoires sert de prétexte à l'accentuation de la démagogie nationaliste et xénophobe. Les « milices patriotes », proches du clan Gbagbo, et principaux vecteurs de cette démagogie ethniste dans la population, sont de plus en plus visibles, et de plus en plus actives.

L'avenir est donc lourd de menaces. Comment ne pas penser au Rwanda ? Et comment ne pas penser à la part de responsabilité de l'impérialisme français dans la dégradation de la situation là-bas ?

À ce propos, voici des extraits du *Pouvoir aux Travailleurs*, mensuel trotskyste paraissant en Côte-d'Ivoire et daté du 5 août 2005 :

« Plus s'approche la date prévue pour l'élection présidentielle, plus il apparaît évident que cette élection constituera, non la fin de la crise qui déchire le pays, mais l'annonce de nouvelles catastrophes. Que l'élection puisse se dérouler à la date prévue du 30 octobre ou pas, la guerre que mènent les clans qui se disputent

le pouvoir sera relancée avec toutes ses conséquences dramatiques pour la population.

Si l'élection a lieu, quel qu'en soit le résultat, les vaincus ne l'accepteront pas et accuseront le vainqueur de tricherie. Ils n'auront pas de mal à trouver des exemples pour appuyer leurs accusations. Et surtout, ils auront

les moyens de refuser le résultat car les deux camps sont armés et aucun n'a l'intention de lâcher les armes. Ils ne savent que trop bien que ce sont les armes qui assurent le pouvoir et pas les urnes.

La guerre qu'ils se préparent à aggraver n'est pas la nôtre, ouvriers, employés, chômeurs, petits paysans, petits marchands. Depuis trois ans qu'elle dure, nous en subissons déjà les conséquences douloureuses : des morts, des blessés, des ruines, mais aussi l'insécurité permanente, les racketts, la misère qui devient de plus en plus difficile à supporter. Et aussi la peur, la méfiance des uns vis-à-vis des autres, à l'intérieur même des quartiers populaires, dans la même cour, entre voisins.

(...) Les chefs des clans politiques et leurs sous-fifres, Gbagbo et les siens d'un côté, Ouattara et Bédié momentanément alliés de l'autre, voudraient bien nous enrôler, les uns et les autres, suivant nos sympathies politiques ou nos ethnies, dans leurs camps respectifs. Ils voudraient bien que leurs armées et leurs milices soient soutenues par un nombre croissant d'entre nous. Ils voudraient bien nous transformer en fantassins de leurs causes respectives.

Mais dans une guerre, seuls les généraux de l'un des camps ou de l'autre peuvent gagner. Jamais les fantassins. Aux petits soldats les

morts, les blessés, les souffrances. Aux généraux vainqueurs, le pouvoir et la richesse qui va avec. Mais qu'est-ce que cela changera pour nous que l'un ou l'autre l'emporte ?

Que ce soit Gbagbo qui sorte victorieux des affrontements à venir ou que ce soit Ouattara et Bédié, ou encore qu'un quelconque militaire émerge comme quatrième larron après un coup d'État, il n'y aura toujours pas de travail pour tous, les salaires seront toujours aussi bas, les villages seront toujours aussi pauvres et les dirigeants continueront à engloutir l'argent de l'État, au lieu de le consacrer à la santé publique, aux hôpitaux, aux équipements indispensables comme l'eau potable ou des canalisations correctes dans les quartiers populaires.

Oui, nous savons tous, en réfléchissant posément, qu'aucun de ces dirigeants ne changera notre sort. L'un d'entre eux est au pouvoir, les deux autres y sont passés, sans que cela change la vie des classes populaires. Alors, pourquoi mourir pour eux ? Pourquoi s'entretuer ?

Pendant qu'ils essayent de nous passionner pour leur guerre à eux, en dressant les uns contre les autres ceux d'entre nous qui sont nés au sud et ceux d'entre nous qui sont nés au nord, les soi-disant vrais Ivoiriens contre les étrangers, ils mènent ou laissent se dérouler

une autre guerre contre nous tous, celle menée par les riches et l'État contre les classes populaires.

(...) Tous ceux qui essaient de nous dresser les uns contre les autres, de nous entraîner dans une guerre ethnique stérile, sont des criminels, pire que des assassins. Ils ne se contentent pas de tuer eux-mêmes – ils veulent nous transformer, à notre tour, en tueurs. Il faut rejeter leurs propagandes, leurs mensonges remplis du poison de la haine ethniste et xénophobe.

Pour les classes laborieuses, pour ceux qui font vivre la société et dont le travail n'enrichit que les capitalistes et les grands mangeurs de l'État et ses petits parasites, il n'y a qu'une seule guerre juste, une seule guerre féconde : celle qu'il leur faudra apprendre à mener, d'abord pour se défendre, pour imposer des conditions de vie meilleures, mais aussi, pour changer le système économique et social afin qu'un jour les richesses ne soient pas accaparées par une minorité mais qu'elles profitent à tous.

Et cette guerre-là, contre ceux qui sucent le sang des classes populaires, nous ne pouvons la mener efficacement que tous ensemble, travailleurs et pauvres de toutes origines. »

• Allemagne

Entre Schröder et Merkel...

Dimanche 18 septembre, ont lieu les élections législatives en Allemagne, où s'affronteront principalement le SPD, le parti social-démocrate au pouvoir, dirigé par le chancelier actuel, Gerhard Schröder, et les prétendants au pouvoir, les conservateurs de la CDU, les chrétiens-démocrates, dont la chef de file est Angela Merkel.

Le programme d'Angela Merkel est une caricature de programme réactionnaire, antipauvres, entièrement dominé par les cadeaux aux plus puissants : elle annonce par exemple que, si elle arrive au pouvoir, l'impôt sur les hauts revenus sera diminué pour les tranches les plus élevées et que l'impôt sur les sociétés passera de 25 % à 22 %. Par contre, les impôts augmenteront fortement pour la majorité la moins fortunée de la population. De plus, la TVA passera de 16 % à 18 %.

Mais les promesses d'Angela Merkel ne s'arrêtent pas au pro-

gramme fiscal, et les largesses promises aux patrons sont édifiantes : elle insiste sur la flexibilité du droit du travail, en facilitant... les licenciements dans les entreprises de moins de vingt salariés. Les salaires minimums pourront être détournés, puisque les chômeurs de longue durée devront accepter des emplois payés 10 % en dessous du salaire de branche. Dans le même souci d'économiser l'argent patronal, Merkel promet une baisse importante des charges patronales, en transformant les cotisations proportionnelles au salaire en une contribution forfaitaire.

Et en face, qui y-a-t-il ? Eh bien un Schröder, au pouvoir depuis 1998, qui a exécuté moralement et pratiquement toutes les « réformes » voulues par le grand patronat.

Pourtant, lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en signant son « contrat de gouvernement » avec les Verts, Schröder avait promis le rétablissement des acquis sociaux précédemment perdus, le paiement intégral des congés maladie, de

meilleurs remboursements en matière de santé, une législation plus protectrice en matière de licenciements, et surtout une diminution du chômage.

Sept ans après, son bilan ressemble à une photo en négatif de ses promesses. Dans le domaine de la santé, il a fait payer chèrement aux assurés la réforme du système de soins, modifié avec l'accord des chrétiens-démocrates. À partir de 2003, les assurés ont dû payer 40 euros supplémentaires par an, plus une participation de 5 à 10 euros pour chaque visite chez le médecin. Le remboursement des prothèses dentaires ou celui des transports vers l'hôpital et bien d'autres prestations ont été supprimés.

Contre les chômeurs, le gouvernement Schröder a mis en place le plan Hartz IV, du nom du directeur des ressources humaines de Volkswagen qui l'a préparé. Il a été mis en œuvre au début de 2005, après avoir été voté par les sociaux-démocrates et les Verts, et par les chré-

tiens-démocrates. Ce plan fait basculer tous les chômeurs depuis plus d'un an d'un régime d'allocations-chômage vers l'aide sociale, amputant de manière dramatique les allocations versées. De nouvelles mesures, comme l'obligation pour un chômeur d'accepter n'importe quel travail ou les travaux d'intérêt général payés un euro de l'heure, ont été imposées.

Alors que peut donc contester Schröder dans le programme de Merkel, lui qui n'a fait que précéder, que préparer les mesures que la candidate chrétienne-démocrate préconise ? Toute la législature de Schröder a été marquée par des attaques continues contre les travailleurs, au nom de l'idée, reprise par Merkel, qu'il fallait diminuer le « coût du travail », qu'il fallait offrir plus de flexibilité au patronat, qu'il fallait l'aider pour « l'inciter » à embaucher. Et quand bon nombre de grandes entreprises, comme Siemens ou

Audi, ont imposé l'allongement du temps de travail sans augmentation de salaire, c'était avec la bénédiction du gouvernement !

Le résultat de la période Schröder est catastrophique : le pouvoir d'achat n'a cessé de diminuer pour les salariés, la consommation des ménages ne cesse de reculer. Le chômage touche maintenant 5 millions de personnes, soit 12 % de la population active.

Après un tel bilan, peut-être une partie des électeurs du SPD, en désespoir de cause, se tourneront-ils vers Merkel, d'autres vers l'abstention, d'autres encore vers le « Parti de gauche », même si une partie des dirigeants de celui-ci portent une responsabilité dans la politique passée de Schröder. Mais au-delà de ces élections, et quel que soit leur résultat, c'est à une riposte que la classe ouvrière d'Allemagne doit se préparer.

Bertrand GORDES

De Robien ministre de l'enseignement... privé ?

Le ministre de l'Éducation nationale, Gilles de Robien, a déclaré sur les ondes très cléricales de Radio Notre-Dame : « *Je crois vraiment qu'il faut donner – et je crois qu'on n'est pas encore parfait à ce niveau-là – aux enseignements privé et public une égalité de moyens, de façon à ce que le choix s'exerce dans la plus pleine neutralité des consciences.* » L'avant-veille il avait visité à Cholet un collège privé.

Voulait-il seulement caresser dans le sens du poil tous ceux qui ronronnent quand ils entendent que l'école privée est « une liberté de plus offerte » ? Avait-il vraiment l'intention de donner au privé des moyens supplémentaires, ce qu'il a nié ensuite ?

En tout cas, ses propos ont déclenché un beau tollé chez les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves de l'école publique. Et il est bien vrai qu'il y a de quoi être choqué par ces propos du ministre, au moment même où il supprime 5 500 postes d'enseignants dans le second degré.

C'est d'ailleurs une des causes des revendications de l'enseignement privé, catholique dans l'énorme majorité des cas. L'égalité de traitement entre enseignement public et privé fait que les suppressions de postes dans le public entraînent automatiquement d'autres dans le privé sous contrat : 532 cette année.

Les établissements privés doivent faire face, dit-on, à un afflux de demandes d'inscriptions. Soit. Mais, contrairement aux écoles, collèges et lycées publics, qui ont pour mission d'accepter tous les enfants, de toutes origines, de tous les milieux et quelle que soit leur religion, les écoles privées ont le droit de sélectionner et de refuser les élèves. Elles accueillent

lent 2 des 12 millions d'élèves du primaire et du secondaire. Et la dégradation des conditions d'accueil dans l'enseignement public, due à la restriction des moyens, leur fournit un public.

L'État forme et paie les enseignants du privé et assume les frais de fonctionnement de presque tout le secteur privé du secondaire, tout en se refusant à contrôler autre chose que la qualification pédagogique des enseignants. La seule chose que l'État et les collectivités publiques ne paient pas, encore qu'il faille compter avec la prise en charge de nombreuses collectivités locales, ce sont les investissements du privé.

Eh bien, puisque les fonds publics paient à peu près tout, il faut que l'enseignement soit tout entier public et laïque. Mais surtout il faut que l'État donne aux établisse-



ments publics tous les moyens matériels et humains d'un enseignement de qualité. Cela irait dans le sens d'une meilleure égalité des chances et assurerait une formation bien meilleure que celle dispensée sous la tutelle de l'Église qui, quoi qu'elle en dise, n'est pas « libre » à l'égard des idées et des connaissances du monde, des recherches et de la compréhension de la société.

Vincent GELAS

Des milliers d'enseignants non titulaires sans affectation

Quinze jours après la rentrée, des milliers d'enseignants non titulaires n'ont toujours pas retrouvé d'affectation.

Ces dernières années, les gouvernements ont multiplié les catégories d'enseignants précaires : à côté des maîtres-auxiliaires et des contractuels, les vacataires, embauchés pour un maximum de 200 heures annuelles ne bénéficient même pas de la possibilité de s'inscrire au chômage à l'issue de leurs vacances.

Lors de cette rentrée, la situation serait, annoncent les syndicats, particulièrement difficile pour ces enseignants au statut

précaire. Une des raisons serait que davantage d'enseignants titulaires restent en activité, du fait que les conditions permettant le départ en retraite et en cessation progressive d'activité se sont dégradées. Du coup, moins de postes se libèrent.

De plus, dans nombre de collèges et de lycées, les rectorats ne sont pas pressés de pourvoir les postes en souffrance.

Il n'y a aucune raison pour que ces enseignants restent sur le pavé. On peut très bien créer de nouvelles classes et des postes en réduisant d'autant le nombre d'élèves par classe. Quant aux

remplacements, le gouvernement mène l'offensive pour les faire assurer par les enseignants titulaires en place, au moyen d'heures supplémentaires. Il faudrait créer bien des postes dans les établissements. Mais les plans d'économies du gouvernement ne vont pas dans ce sens. Tout le monde en pâtit : les enseignants contractuels, les enseignants titulaires, qui voient leur tâche s'alourdir, et les élèves qui, du coup, subissent en retour les effets de cette situation.

Michel ROCCO

Une contractualisation introduite par Jospin-Allègre

À l'Éducation nationale, le contrat de droit privé était pratiquement inconnu avant 2001. Dans l'enseignement secondaire, les non-titulaires étaient des « maîtres-auxiliaires » qui, s'ils n'étaient pas titulaires de leur poste et n'avaient pas une garantie de réemploi, étaient généralement reconduits dans

leur fonction d'une année sur l'autre s'ils donnaient satisfaction à l'administration.

Il a fallu l'arrivée du gouvernement de Lionel Jospin, flanqué du ministre de l'Éducation nationale Claude Allègre, pour que la quasi-totalité des maîtres-auxiliaires deviennent des contractuels, dont le contrat peut ne pas

être renouvelé sans autre forme de procès, et se retrouvent au chômage après des années d'enseignement.

C'est les outils pour précariser et licencier, introduits de toutes pièces à l'Éducation nationale par la gauche gouvernementale, dont se servent aujourd'hui Villepin et de Robien.

• Dans les Hauts-de-Seine

Effectifs peau de chagrin ça commence à bien faire !

bonne cinquantaine, contractuels et titulaires se sont invités à une rencontre syndicats-administration. La chef du service du personnel a annoncé que treize personnes ne seraient pas reprises, mettant en avant les contraintes budgétaires.

Les personnels rassemblés ce jour-là au rectorat de Versailles ont obtenu la renomination des treize contractuels jusqu'au 30 septembre et comptent rester mobilisés pour la suite.

Quant à l'inspection académique des Hauts-de-Seine, située à Nanterre, l'arrivée d'un chef nouvellement nommé manœuvrant pour s'en prendre aux horaires et aux congés y a provoqué le tollé.

En une demi-heure, le vendredi 9 septembre, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées devant le bureau de la chef du personnel. Une délégation de quatre personnes a été reçue mais a imposé que les portes restent ouvertes.

Ce monsieur, ainsi que la chef du personnel, invoquent « le service public » pour demander aux agents d'assurer une permanence téléphonique le soir, de limiter les prises de congés pendant les vacances de la Toussaint, sous prétexte d'un surcroît de travail à cette date (l'organisation des élections professionnelles des enseignants qui ont lieu tous les trois ans) et de limiter les récupérations ARTT.

Il leur a été répondu qu'on ne les avait pas attendus pour s'occuper du service rendu au public et que, pour la charge de travail, l'ensemble du personnel est à la limite.

Le département des Hauts-de-Seine connaît beaucoup de mouvements à chaque rentrée scolaire : nombreux sont les jeunes professeurs des écoles à y être nommés et les anciens le quittent. Conséquence, les opérations d'affectations sont longues et prennent souvent du retard. Chaque année, pendant plusieurs semaines, des centaines d'enseignants restent sans affectation précise et sont « mis à disposition » pour boucher les trous là où c'est nécessaire. Et ce n'est bien souvent que fin septembre que les opérations se terminent et que les affectations sont régularisées. Dans le service concerné par ces opérations, chacun est obligé de dépasser très largement les horaires et les employés sont écoeurés d'apprendre qu'ils ne pourront pas tout récupérer ou reporter leurs congés au-delà des dates habituelles.

Au bout de 2 h 30 d'une discussion mouvementée, la chef du personnel s'est engagée à maintenir les pratiques qui existent actuellement en termes de congés et d'horaires et à autoriser un report des congés.

Correspondant LO

• Angoulême

Chômage et restrictions

C'est une mauvaise rentrée scolaire marquée par des classes surchargées faute de suffisamment de maîtres dans le primaire. Dans différentes écoles de la Charente, comme à Claix, les parents se mobilisent. D'autres, indignés par le fait que les enfants devront travailler dans des conditions lamentables (trois niveaux par classe à Ansac-Manot), changent leurs enfants d'école.

Mais un fait sans précédent

concerne les collègues et les lycées de l'académie de Poitiers (Vienne, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres), le licenciement pur et simple de plus de 335 professeurs contractuels – la plus grosse vague de licenciements dans la région. L'administration leur a signifié le non-renouvellement de leur contrat et fait parvenir un formulaire d'inscription aux Asse-

dic... Des enseignants titulaires et

remplaçants (TZR) ont à travailler en se partageant entre deux, trois, voire quatre ou même cinq établissements ! On demande, en application de la récente loi Fillon, aux enseignants de remplacer, en heures supplémentaires, ceux de leurs collègues qui seront absents. Et tout cela pour permettre la suppression des postes d'enseignants contractuels dont la tâche était justement jusqu'ici d'opérer des remplacements et

d'assumer des postes vacants.

Le ministre de Robien est en train de parachever avec le plus de discrétion possible le « dégraissage du mammoth » dont le ministre socialiste Claude Allègre avait fixé l'objectif.

Reste à savoir si les personnels et les parents d'élèves accepteront sans broncher que l'Éducation soit sacrifiée pour augmenter les cadeaux aux patrons...

Correspondant LO

• Orly (Val-de-Marne)

Rentrée agitée

Le ministre de l'Éducation nationale a envoyé une lettre à chaque enseignant pour, dit-il, « vous exprimer mes encouragements à aborder cette année scolaire avec confiance et dans l'esprit de responsabilité qui vous caractérise. » Eh bien, nos responsabilités, nous les avons prises, pour imposer une ouverture de classe !

À l'école Romain-Rolland d'Orly, la rentrée s'annonçait difficile : en juin dernier, l'inspection académique avait donné une fin de non-recevoir à la demande d'un poste d'enseignant supplémentaire, que le nombre d'élèves inscrits justifiait largement.

Deux jours avant la rentrée, nous n'avions toujours aucune

nouvelle, et il était hors de question de faire cette rentrée dans ces conditions. Avec des parents d'élèves, un plan de bataille a été organisé : banderoles, affichages dans les cités aux alentours, avec pour objectif d'occuper l'école.

En apprenant ces plans, la veille de la rentrée, l'administration nous a finalement annoncé l'ouverture de la classe

supplémentaire.

Le sentiment qui domine est qu'en se montrant déterminés et en se « bougeant », on peut gagner... À Orly, nous n'étions d'ailleurs pas les seuls à raisonner ainsi : quatre jours après la rentrée, deux autres écoles ont obtenu une ouverture de classe grâce à une petite mobilisation.

Correspondant LO

• Lycée professionnel de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

Bousculé, le rectorat se montre plus réactif

Au mois de mars dernier, le personnel du lycée professionnel de Villiers-le-Bel avait été stupéfait en apprenant que l'agent comptable-gestionnaire du lycée était mis en examen pour avoir détourné pendant plusieurs années des fonds publics – plus de 80 000 euros au total (délit pour lequel il a depuis été condamné à deux ans de prison avec sursis, dont six mois ferme). Pour assurer la fin de l'année scolaire, après plusieurs semaines de flottement, le rectorat avait nommé un

agent comptable intérimaire, qui a démissionné à la fin du mois d'août. Il refusait d'assumer seul la comptabilité de quatre établissements... ce que le rectorat a prétendu ignorer. De fait, le jour de la prérentrée, ce poste n'était pas pourvu.

Pourtant, quotidiennement, des fournisseurs du lycée appellent pour le règlement de factures, parfois vieilles de plusieurs années. Des commandes de matériaux pour les ateliers sont bloquées. En menuiserie, la réparation du système d'aspira-

tion des copeaux ne peut être réalisée, alors qu'un inspecteur du travail avait déclaré ces travaux indispensables pour la sécurité des élèves.

Des enseignants ont fait circuler une pétition, et une délégation de vingt-cinq collègues est allée la porter au rectorat, à Versailles, le jour du début des cours. Le directeur de cabinet du recteur a reçu la délégation. Lui qui déclarait pourtant deux jours auparavant à la presse qu'« un lycée peut très bien fonctionner sans comptable pendant

quelques semaines » a rapidement nommé un agent comptable contractuelle pour l'établissement.

Et puis, tant qu'à se déplacer au rectorat, nous en avons profité pour y déposer une pétition contre la suppression de neuf heures de cours de soutien de français pour les élèves d'origine étrangère. Nous sommes prêts à y retourner si cela s'avère nécessaire, maintenant que nous connaissons le chemin...

Correspondant LO

• Écoles de Paris 16^e et 17^e

Des contrats inadmissibles

Dans les écoles du 16^e et 17^e, arrondissement dont Madame de Panafieu est le maire, voici comment est employée une partie du personnel féminin chargé du ménage et de la préparation des repas dans les cantines scolaires.

Plus d'une dizaine d'employées ont des contrats de travail de 18 ou 15 heures par semaine, sous contrat d'un an renouvelable. Non mensualisées, elles ne touchent rien pendant les vacances scolaires. La caisse des écoles, qui est leur employeur, leur propose alors

des heures de travail dans des centres aérés ou des établissements à nettoyer. Mais attention : pas à tout le monde. Pour une raison ou une autre, on peut être inscrit sur la liste noire : on n'a alors plus de travail pendant les vacances ! Et débrouillez-vous pour faire vivre la famille !

Il faut se battre constamment pour ne pas se voir attribuer le travail des absentes. Par exemple, l'an dernier on a essayé de supprimer un membre de l'équipe qui apporte les plats de la cuisine centrale.

Le chef a réuni les employées pour essayer de les convaincre de décharger elles-mêmes des containers qui font au moins 25 kilos, ceci en plus de leur travail et dans des horaires déjà réduits au minimum. Toutes unies, elles sont parvenues à refuser.

Mais d'ici peu, le contrat doit être renouvelé et, pour certaines, l'inquiétude monte. D'autant plus que sont arrivées dans l'été des nouvelles recrues : Rmistes, elles ont dû accepter des contrats de 15 heures... par mois ! C'était à prendre ou à laisser. Et de crainte de perdre

leur Rmi, elles ont accepté.

L'administration va-elle essayer encore de rogner les horaires et les salaires, déjà totalement insuffisants, de celles qui sont là depuis longtemps ? Une chose est sûre : celles qui ont vu leurs horaires passer de 18 heures par semaine à 15 heures et même parfois 12, sont à bout de patience. Elles veulent un salaire correspondant à 35 heures pour tous, y compris pendant les vacances scolaires. Et ce n'est pas le travail qui manque !

Correspondant local

• Mouvement lycéen

Halte aux poursuites !

Avant l'été, les premiers procès contre le mouvement lycéen du printemps 2005 ont eu lieu. Résultat : deux mois de prison ferme au Mans pour deux manifestants ; cinq mois de prison avec sursis et 500 euros d'amende pour Samuel, un des leaders du mouvement ; amendes et dommages et intérêts allant jusqu'à 2 500 euros pour Adrien et Salah ; deux mois de prison avec sursis, 112 heures de travaux d'intérêt général et 6 000 euros d'amende pour deux lycéens de Bayonne... Et une trentaine de personnes doivent encore être jugées.

Les charges ? Samuel a été condamné pour avoir craché sur un policier, ce qu'il nie toujours. Les autres sont accusés de dégradations liées à l'occupation de leur lycée. Pour l'occupation d'une annexe du ministère de l'Éducation, huit lycéens, un enseignant et un étudiant risquent jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. La police a le culot de les accuser de « violence contre les forces de l'ordre », alors que ce sont les arrestations qui furent musclées – rappelons-nous ces images d'un lycéen à terre, matraqué par les CRS. Les gardes à vue, quant à elles, ont été interminables (jusqu'à 48 heures pour des mineurs) et émaillées de diverses humiliations (fouille au corps, insultes...).

C'est l'arbitraire qui a régné dans le choix des accusés. Aucun n'a été pris sur le fait, ils sont seulement coupables d'avoir participé à une action collective. Il est à noter cependant que les lycéens les plus impliqués dans le mouvement sont particulièrement visés par cette répression. Le commanditaire de cette parodie de justice, c'est le gouvernement qui espère ainsi décourager tout jeune, ou moins jeune, contestataire.

Le collectif contre la répression du mouvement lycéen appelle à ne pas se laisser intimider et à exprimer sa solidarité avec les inculpés en les accompagnant lors des procès :

– procès d'Antoine, le jeudi 22 septembre à 13 h 30 au tribunal de grande instance de Paris (métro Cité) ;

– procès d'Icham, le jeudi 13 octobre à 8 h 30 au même endroit.

Discriminations à l'embauche et lois du marché du travail

Le rapport Fauroux, du nom de l'ancien président du Haut Conseil à l'intégration, vient de relancer le débat sur les moyens de lutter contre la discrimination à l'embauche.

Ce rapport pointe un certain nombre de faits connus, mais qui n'en demeurent pas moins choquants. Il note que « la discrimination vis-à-vis des Maghrébins ou des Noirs, qu'ils soient français ou non, est, dans le domaine de l'emploi, largement et impunément pratiquée ». Et il évoque le fait qu'une « candidate d'origine maghrébine, dis-

posant d'un meilleur CV, reçoit, pour un poste de commerciale, trois fois moins de convocations à un entretien que les candidats de référence et d'âge équivalents, "blancs de peau". »

Face à ces manifestations d'un racisme latent, voire assumé, le rapport préconise quelques expédients dérisoires, comme l'emploi du CV anonyme... pour les seules entreprises qui le voudraient bien.

D'autres voix, dont celles du ministre délégué à l'Égalité des chances, Azouz Begag, en ont profité pour se prononcer en faveur d'une « discrimination

positive », proposant que les entreprises soient autorisées à effectuer des recensements de leurs salariés selon leur origine.

Cela est actuellement interdit, mais il n'est pas besoin d'être ministre pour savoir que cela se pratique abondamment, qu'il s'agisse d'exclure certaines catégories de travailleurs, ou au contraire de les recruter en priorité.

Les difficultés que rencontre une partie de la population pour trouver un travail ou un logement, en raison de la couleur de sa peau ou de la consonance de son nom, sont révol-

tantes. Il faut combattre ces préjugés d'un autre âge.

Mais par-delà les problèmes évoqués par le Haut Conseil à l'intégration ou le ministre « à l'Égalité des chances », ce qui détermine l'embauche ou au contraire le refus d'embaucher des travailleurs étrangers ce sont les lois du marché du travail. Lorsqu'ils en éprouvent le besoin, les patrons savent pratiquer une « discrimination positive » en embauchant des travailleurs, tels ces Polonais recrutés autrefois pour travailler dans les mines de charbon du Nord ou, plus près de nous,

les Marocains recrutés directement au Maghreb pour se retrouver sur les chaînes des usines d'automobiles en France.

Constater les discriminations, les dénoncer, c'est une chose qui va de soi. Mais à condition de subordonner ce combat à celui de la classe ouvrière dans son ensemble contre ses exploiters. Sinon, poser le problème uniquement en termes de « juste » répartition de l'embauche laisse de côté l'essentiel.

Jean RAYNARD

• Communes minières du Nord-Pas-de-Calais

L'État ne tient pas ses engagements

On le sait, le charbon dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est fini. Mais le paysage reste marqué par l'activité charbonnière, et les conséquences pour la population sont encore là pour longtemps sur une bande de plus de 100 kilomètres de long et 20 kilomètres de large, de l'Artois au Valenciennois : le sol est percé comme du gruyère et les effondrements sont fréquents. Les remontées d'eau sont un autre problème : si les pompes s'arrêtaient, des milliers de logements seraient rapidement inondés.

Les anciennes maisons des mineurs ont besoin d'être rénovées et raccordées au réseau d'assainissement. Les rues des cités minières ont aussi besoin d'être refaites. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il y a des milliers de mal logés dans le Nord-Pas-de-Calais. Le besoin de logements décents et à prix modérés est énorme.

Tous les politiciens de droite

comme de gauche en conviennent. Et les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, ont tous prétendu prendre des engagements pour assurer « l'après-mines ». Mais les engagements sont une chose, leur réalisation en est une autre...

En février 1998, par exemple, le gouvernement de Lionel Jospin décidait de pro-

longer d'un an le contrat de plan État-Région, ce qui avait pour effet de réduire de 121 millions de francs d'un coup les crédits Girzom (Groupe Interministériel pour la Restructuration des Zones Minières mis sur pied en 1972), alors que la moitié seulement des voiries minières avaient pu être rénovées en 25 ans. Car ces crédits servent à refaire les rues des cités minières et à raccorder les habitations en vue de leur rénovation. En 2000, environ le tiers des logements miniers - 24 000 - ne disposaient ni de salle d'eau, ni de toilettes indépendantes, ni de chauffage central...

En réalité, ce sont les communes qui engagent les travaux, payent les entreprises, puis se

font rembourser ensuite par ces crédits Girzom. Les élus de l'association des communes minières, en majorité de gauche, avaient certes protesté contre ces reports de crédits, mais faiblement... Les élus de droite, eux, avaient un peu plus donné de la voix.

Aujourd'hui, c'est le gouvernement de droite qui s'en prend à ces crédits. Il prétexte qu'il en a besoin pour d'autres financements, comme la rénovation du site de Métaleurop. Près de 50 millions d'euros vont manquer. Sur 1 500 logements insalubres qui devaient être raccordés au réseau d'assainissement en 2005, seuls 500 pourront l'être et pourront donc être rénovés. Les élus de gauche protestent et

ont appelé à manifester le 16 septembre devant le ministère des Finances. Mais des élus de droite, comme le maire de Douai, secrétaire de l'UMP du Nord, ont annoncé qu'ils seraient aussi présents. Des élus municipaux de Lutte Ouvrière des communes minières seront aussi présents, pour exiger que l'État débloque les fonds nécessaires aux rénovations.

Les gouvernements se suivent... et se ressemblent, et tiennent tous à faire des cadeaux aux patrons et aux plus riches. Les plus pauvres n'ont d'autre choix que de se faire entendre le plus fort possible.

Correspondant LO

• Le licenciement de Pascal Moussy annulé par les prud'hommes

Les responsables de la CGT refusent la réintégration

Le 28 juillet, la formation de référé du tribunal des prud'hommes de Bobigny prononçait l'annulation du licenciement de Pascal Moussy, responsable de la formation des conseillers prud'hommes CGT au sein de l'organisme confédéral Prudis.

C'est le 31 mai que le conseil d'administration de cette structure, malgré les protestations venues de toutes parts, avait prononcé le licenciement du seul salarié permanent qu'elle avait. Cela faisait suite à un changement de responsable, plusieurs mois auparavant, qui avait entraîné des attaques réité-

rées contre Pascal Moussy, sans raisons avouées par la nouvelle direction, alors que les mêmes et l'ensemble de ceux qui avaient été en relation avec ses interventions avaient loué la qualité du travail qu'il réalisait depuis quinze ans. Cela sans compter les aides qu'il apportait au travers du secteur confédéral « Droits et Libertés » à la défense des droits des salariés, des militants et des droits syndicaux.

Ce licenciement a provoqué, avant qu'il soit prononcé et encore plus après, des protestations très larges dans la CGT, en particulier de tous ceux qui avaient connu Pascal Moussy dans son activité et ses interventions.

Un comité de soutien s'est constitué, des rassemblements regroupant des dizaines de militants ont eu lieu. Mais le bureau confédéral a néanmoins couvert ce licenciement.

Pascal Moussy s'est donc vu obligé de saisir les Prud'hommes pour demander l'annulation de son licenciement. Le tribunal a constaté que celui-ci reposait sur une atteinte à sa liberté d'expression et au libre exercice de son droit de grève, qu'il avait utilisé juste avant son licenciement. Les Prud'hommes ont donc ordonné la réintégration sous astreinte de Pascal Moussy à son poste de travail. Après un temps de latence jusqu'au début septembre,

après une convocation devant le responsable de Prudis, ce dernier lui fit savoir que le conseil d'administration de l'organisme confédéral avait décidé de faire appel du jugement, de ne pas exécuter les injonctions du tribunal sur la réintégration, alors que la loi prévoit qu'elles doivent s'appliquer indépendamment de tout appel. Pour couronner le tout, Pascal Moussy était interdit d'entrée dans l'immeuble de la CGT.

Cette attitude a provoqué une émotion encore plus vive parmi les militants CGT. Après avoir fait appel à un avocat spécialisé dans la défense des patrons face aux salariés, ces mêmes responsables se sont

donc glissés dans la peau de patrons de combat qui s'assoient sur la loi protégeant les salariés.

Reste à savoir si la direction de la CGT va continuer à couvrir de tels comportements. Car face à la protestation qui prend de l'ampleur, les responsables de Prudis étendent leur attitude répressive. On en a eu l'exemple avec l'interdiction de stage du plus ancien directeur de formation de la CGT au niveau national de la CGT, militant reconnu ainsi sanctionné simplement parce qu'il a manifesté publiquement son appui à Pascal Moussy.

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

Comment Renault augmente ses profits

Début septembre, à l'usine Sovab de Batilly – où 3 000 salariés produisent pour Renault les fourgonnettes Master et les petits camions Mascott – la direction a décidé d'augmenter les cadences sans changement majeur dans l'organisation du travail et, surtout, sans nouvelle embauche.

L'augmentation représente au final pour Renault un gain de cinq secondes sur la sortie de chaîne de chaque Master, la direction gagnant ainsi environ sept véhicules par jour, sans déboursier le moindre centime. Elle avait déjà fait le coup en mai dernier, et elle comptait remettre le couvert d'ici à la fin de l'année.

Cette nouvelle hausse des cadences a provoqué plusieurs débrayages, les 9 et 10 septembre, au Montage, puis en Tôlerie. Quelques dizaines de travailleurs y ont participé, en particulier des jeunes pour qui il n'était pas question de travailler plus sans aménagement des postes de travail, et donc

sans effectif supplémentaire.

Soutenus par l'ensemble des syndicats, les débrayages ne se sont pas étendus au reste de l'usine, même si le mécontentement est profond. Il est en particulier alimenté par la cascade de samedis travaillés, le pont du 1^{er} novembre refusé... alors que nous avons chômé quatre jours en début d'année. Cela se passe dans un contexte où Renault vient d'annoncer un nouveau record de bénéfices pour le premier semestre 2005 : 52 % de hausse et 2,2 milliards d'euros ! Un record qui succède à un record, lui-même succédant à un record...

Inquiète de ces débrayages, la direction a, dès le lundi 12 septembre, fait appel à des intérimaires pour soulager les postes les plus chargés et dans les secteurs les plus combattifs. Toute la hiérarchie se pressait dans les ateliers les plus remuants : cela faisait bien longtemps qu'elle ne s'était pas autant intéressée à nous ! Les grévistes l'ont pris comme un

encouragement à ne pas se laisser faire.

La direction a tenté de justifier les augmentations de cadences en expliquant que « nous avons tous à y gagner ». Et de ressortir la menace que si « nous » coûtions trop cher, Renault pourrait ne pas choisir Batilly pour produire le futur Master. Une menace qui revient comme les radis depuis l'ouverture de l'usine, sur les

ruines de la sidérurgie et des mines de fer, prétexte pour offrir un pont d'or d'aides publiques à Renault.

La direction a aussi affirmé que cela permettait de gagner par rapport à la concurrence. Tous les patrons disent cela, mais les a-t-on vu baisser le prix de leurs produits ?

Enfin et surtout la direction a eu le culot d'ajouter que d'augmenter la vitesse des

chaînes de quelques secondes, cela ne se sentirait pas ! Il n'y a que des directeurs, les fesses bien calées dans leur fauteuil, pour prétendre cela. Mais sur les chaînes, nous en avons assez des augmentations de cadences qui bousillent nos articulations et nos tendons pour que Renault-Nissan fassent de plus gros bénéfices.

Correspondant LO



Piquet à la porte, lors d'une grève en 1999.

• Peugeot-Citroën Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Non aux suppressions d'emplois !

Fin octobre, en mettant fin à l'équipe de nuit, la direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, en banlieue parisienne, supprimera 750 postes de travail.

Ces postes sont occupés actuellement par 650 travailleurs en contrat à durée indéterminée et cent en contrat d'intérimaires. Les premiers se retrouveront en équipe de jour, avec une baisse de leur paie du fait de la perte de la prime liée au travail de nuit. Ils seront affectés sur des postes tenus par d'autres intérimaires qui seront donc, comme les cent de l'équipe de nuit, mis à la porte. Au total, ce sont donc 600 travailleurs qui seront licenciés, et sans aucune indemnité puisque en contrats précaires. Leurs contrats se terminent fin octobre ; ce n'est évidemment pas un hasard, la direction avait prévu de longue date de mettre fin à leur contrat à ce moment-là.

Son objectif est d'augmenter la rentabilité en faisant faire le travail par moins d'ouvriers, de surcroît plus mal payés, car ceux affectés en équipe de jour ne toucheront pas la prime de nuit. Et cela alors même que l'on apprend que Citroën a augmenté de 6 % ses ventes pour le premier semestre 2005.

En juillet dernier, lors d'une réunion organisée par Nicolas Sarkozy, après ses déclarations en vue de « nettoyer » la cité des 4000 à la Courneuve, Tanguy, le directeur de l'usine d'Aulnay, était intervenu et avait promis de créer cent postes pour des jeunes de la ville... Il n'a pas dit qu'en même temps il avait prévu de supprimer 750 postes de travail...

Aider Sarkozy, un si bon serviteur des patrons au gouvernement, ça vaut bien un mensonge par omission !

Correspondant LO

• Toyota-Onnaing près de Valenciennes (Nord)

Le capitalisme crée des emplois... et en détruit encore plus

Toyota vient de s'offrir un joli coup de publicité gratuite en annonçant mille embauches sur son site d'Onnaing, dans le Nord. Les politiciens locaux en ont profité pour en revendiquer la paternité et Borloo aurait même tenu à annoncer officiellement cette nouvelle lors du Conseil des ministres.

Dans le Valenciennois, le taux de chômage est de 14 % et il est vraisemblable que plusieurs milliers de candidats répondent aux annonces de Toyota, qui s'affichent en gros dans les agences d'intérim... et jusque dans les lycées professionnels !

Mais cette opération médiatique relève beaucoup de la publicité mensongère ! Sur les mille embauches prévues, 700 seraient en intérim et CDD et ne dureraient que le temps du lancement du nouveau modèle. En avril dernier, Toyota avait mis fin – mais beaucoup plus discrètement – aux missions de 500 intérimaires et CDD qui

travaillaient en équipe de nuit !

Et puis, il faut un sacré toupet pour présenter ces embauches comme un cadeau social : le salaire d'un ouvrier en production ne dépasse pas 1 100 euros avec une prime trimestrielle de 500 à 700 euros (mais sans 13^e mois). Les cadences sont telles que l'infirmerie et le kiné ne désemplissent pas de jeunes ouvriers de 25-30 ans qui souffrent de problèmes de dos, de tendinites ou du canal carpien. Il y a même cette spécificité de Toyota qui consiste à annoncer en fin de poste 10, 20 ou 55 minutes de temps additionnel lorsque la production prévue n'a pas été atteinte.

Alors beaucoup d'ouvriers, même embauchés, préfèrent aller voir ailleurs ou se font licencier quand la direction ne les juge pas assez dociles ou rentables. Depuis 2001, date des débuts de l'usine, plus de mille travailleurs, sur un effectif de 3 200, ont été licenciés ou ont démissionné. Ce renouvellement permanent des effectifs, le « turn-over », est devenu une vraie politique de la direction

qui profite du fort chômage de la région pour imposer ces conditions de travail.

Toyota embauche car la marque veut produire plus de voitures, vendre plus et faire plus de profits. Mais, en la matière, la concurrence pour le profit détruit bien plus d'emplois qu'elle n'en crée. Ce mois-ci, Citroën à Aulnay ou Peugeot-Sevelnord (à côté de Valenciennes) ont mis fin à des centaines de contrats intérimaires. Sans parler de Volkswagen qui vient d'annoncer des milliers de suppressions d'emplois, 14 000 selon certaines déclarations, 30 000 selon d'autres, pour la plupart en Allemagne...

Pourtant, avec plus de 3 500 euros de bénéfice par mois et par salarié dans le monde, Toyota comme tous les autres trusts de l'automobile auraient largement les moyens de financer les dizaines de milliers d'embauches nécessaires dans leurs usines pour y rendre les conditions de travail un peu moins inhumaines.

Correspondant LO

• Délices de Ninon Malemort (Corrèze)

Faire payer les profiteurs pour maintenir les emplois

C'est pendant leurs congés annuels que la direction des « Délices de Ninon » (entreprise de pâtisseries industrielles de Malemort, dans la banlieue de Brive) a décidé de licencier 108 des 240 ouvriers embauchés, auxquels il faut ajouter 40 intérimaires. Et cela avec la complicité de la totalité des délégués syndicaux qui, au courant depuis des mois, se sont tus. Début août, après quelques jours de soi-disant « négociations », le comité d'entreprise et tous les délégués syndicaux ont approuvé le plan social, se vantant d'avoir ramené le nombre de licenciés à 108 sur les prétendus 118 prévus !

Les Délices de Ninon, jusqu'en 2000, faisaient partie du groupe agro-alimentaire mondial Unilever qui les a vendus ensuite, avec toute sa branche Bakery, à CSM, autre groupe géant de l'industrie agro-alimentaire. CSM, qui n'était visiblement pas intéressé par cette entreprise, s'en est débarrassé sans risque et sans frais en la cédant pour un euro symbolique à l'un de ses anciens cadres, Bernard Châtillon, en 2004. Alors que Les Délices de Ninon affichaient des résultats assez intéressants, brusquement, neuf mois plus tard, leur patron demandait une liquidation judiciaire, qui aboutit au plan de licenciements de cet été parce que selon lui « la charge salariale était devenue en inadéquation avec l'activité de l'entreprise ». Les travailleuses et les travailleurs, eux, ont pu constater l'inadéquation de leurs salaires avec les profits faits par leurs différents patrons : après trente ans de travail, la plupart des ouvrières gagnent 960 euros net !

Pour l'intersyndicale de l'usine (FO, CFDT, CGT), ce plan de licenciement est inévitable et avant même que la liste des licenciés soit rendue publique, lundi 5 septembre, l'intersyndicale appelait les ouvrières et les ouvriers à se rendre à la chambre de com-

merce et d'industrie de la Corrèze, à Brive, demander des reclassements, pour les futurs licenciés.

Pas un travailleur des Délices ne croit au moindre reclassement sur la région, et pour beaucoup d'entre eux, la situation est devenue dramatique car, depuis juin, ils n'ont pas touché leurs salaires complets, mais de petits acomptes de 45 à 265 euros. Il faut aller négocier le report du paiement des loyers et les banques, sans aucun sentiment, mettent des agios sur les découverts.

À l'initiative de l'union locale CGT de Brive, un collectif de salariés s'est constitué « avec tous ceux qui veulent se battre » pour que ce plan de licenciements ne passe pas comme une lettre à la poste. Ce collectif de salariés a appelé les travailleurs de l'entreprise et la population à se rassembler le jour où l'intersyndicale est allée mendier des emplois à la CCI et, à leur sortie, ce sont environ 200 personnes (travailleurs des Délices et militants syndicaux d'autres entreprises de Brive) qui ont hué les délégués (notamment CGT) qui tentaient d'expliquer qu'il n'y a rien d'autre à faire. L'union locale CGT, elle, défend l'idée qu'il y a de quoi relancer l'entreprise, trouver des débouchés, etc., et qu'en attendant, il faut obtenir le gel des licenciements.

Les actionnaires d'Unilever et de CSM ont fait pendant des années des profits sur la sueur des ouvrières et ouvriers des Délices de Ninon et se sont débarrassés d'eux lorsqu'il y avait davantage d'argent à se faire ailleurs. Dans ce cas-là, comme dans la plupart des cas, on voit bien que derrière les soi-disant « difficultés » des « petites et moyennes » entreprises, il y a en réalité des groupes capitalistes qui s'en mettent plein les poches. Il faut prendre sur les profits qu'ils ont engrangés pour maintenir emplois et salaires.

Correspondant local

• Groupe Malakoff (Saint-Quentin-en-Yvelines)

Les patrons se concurrencent, à nous de nous regrouper !

Au Groupe Malakoff, qui emploie plus de 2000 salariés, dont la moitié à Saint-Quentin-en-Yvelines, la direction n'a pas embauché pendant plus de quinze ans. Maintenant, elle le fait au compte-gouttes, alors que le travail s'accroît considérablement.

En effet, la population nombreuse née au lendemain de la guerre a atteint 60 ans, ce qui alourdit automatiquement la charge de travail puisque la plus grosse activité au GM reste la retraite complémentaire.

Le nombre de dossiers augmente, la quantité de travail de chacun est mesurée et les chiffres servent à la direction pour faire pression afin d'accroître la productivité.

Cette situation, on la retrouve dans les autres caisses de retraite avec, là aussi, des salaires nets qui, à l'embauche, restent à trois chiffres, c'est-à-dire en dessous de 1000 euros. Partout, les salariés vivent au rythme des regroupements. On va vers la fusion des régimes de retraite des cadres et des

non-cadres, l'Agirc et l'Arrco. Cependant, les caisses de retraite restent en concurrence, notamment pour récupérer la gestion des retraites complémentaires d'EDF, de France Télécom, de la RATP, de toutes les entreprises en voie de privatisation.

Pour le moment, c'est l'inquiétude qui prévaut. Mais nous sommes plus de 26 000 sur l'ensemble des groupes à faire le même travail et entre nous, nous ne sommes pas en concurrence.

Correspondant LO

• Hôpital Dron Tourcoing (Nord)

Jonglerie de personnel

À l'hôpital Dron de Tourcoing, le personnel de gériatrie est au bout du rouleau : sous-effectif chronique, arrêts maternité-maladie-accident non remplacés, horaires déments, non-respect des jours de repos consécutifs, rappel du personnel les jours de repos et même pendant les vacances... Ce n'est plus acceptable.

Les heures supplémentaires à récupérer atteignent des niveaux jamais connus : 4 000 heures pour 43 aides-soignantes, dont 1 000 depuis 2005, dans un service ; 3 900 heures pour 70 agents dans un autre ; dans un troisième le cadre refuse de donner les informations...

Les personnes âgées en souffrent bien évidemment, au niveau des soins et aussi de la chaleur humaine qu'il n'est plus possible de leur offrir. En moyenne, nous n'avons le matin que 25 minutes pour faire la toilette complète de chaque pensionnaire, servir le petit-déjeuner et le mettre au fauteuil. Le midi nous n'avons que dix minutes pour lui faire prendre son repas ! Le soir nous disposons de

7,5 minutes pour le mettre dans son lit. Et dans la journée, nous n'avons plus le temps de passer faire asseoir ou aider à se lever ceux qui n'ont plus leur autonomie.

Bien sûr notre propre santé se ressent du manque de personnel. Les arrêts pour maux de dos, grosses fatigues et tendinites se multiplient, aggravant encore le manque de personnel.

Dans le service Les Fougères, une réunion a eu lieu le 30 août pour définir nos revendications : remplacement de l'agent d'entretien absente depuis le 15 août, un agent supplémentaire en restauration, refus de revenir pendant les congés payés, un aide-soignant de plus le matin et la nuit. Le principe de la grève a été voté à l'unanimité des 41 agents présents (sur 104 affectés dans ce service) si nous n'avons pas de réponse concrète. La direction a alors proposé de « profiter » de la fermeture d'un étage dans un service de moyen séjour, du fait du départ de deux médecins, pour assurer le nombre d'aides-soignants et permettre la récupération des heures. Mais après, quand le service de moyen séjour rouvrira-t-il ?

Le 9 septembre, nous avons demandé à la direction de prévoir l'effectif en tenant compte de l'absentéisme moyen de l'hôpital. Jusqu'à présent, les services ne peuvent fonctionner à l'effectif minimum théorique que si les agents ne sont jamais enceintes, jamais malades, jamais blessés...

La direction a repoussé le problème en proposant de lancer une étude sur l'absentéisme, laissant entendre que les arrêts seraient de complaisance ! Et elle se retranche derrière le budget insuffisant de l'hôpital, laissant planer la menace que le long séjour de gériatrie pourrait être placé en dehors de l'hôpital puisque nous dépendons en partie du Conseil général du Nord pour le financement.

Face à l'absence de propositions de la direction, les 37 agents présents à l'assemblée des Fougères exigent d'être au moins cinq aides-soignants le matin pour 47 résidents – et cela tous les jours – et ont décidé de faire déposer un préavis de grève. L'idée d'aller vers les autres services a été évoquée et une nouvelle assemblée du personnel était prévue vendredi 16.

Correspondant LO

• Alcatel CIT-Vélizy (Yvelines)

La direction épinglée

Suite à une requête d'information syndicale, le ministère du Travail a fait intervenir les inspections du travail des différents établissements d'Alcatel au sujet des rémunérations des salariés des filiales étrangères venus travailler temporairement en France. En effet, le code du travail exige (art. L341-1 et suivants) qu'un salarié étranger bénéficie de l'égalité de traitement en matière de sécurité, conditions de travail, rémunérations, durée

du travail. Alcatel devra donc verser un complément de salaire à ces salariés étrangers.

À Vélizy, il y a en permanence un effectif tournant (souvent par périodes de trois mois) d'ingénieurs en télécommunications venant se former ou travailler, principalement chinois, roumains, indiens et japonais. Une centaine de ces salariés, qui ont été présents sur le site cet été, toucheront des régularisations ; les nouveaux venus devraient perce-

voir également un complément de salaire non négligeable puisque, par exemple, pour un Roumain ou un Chinois, les écarts de salaires, par rapport à un salarié français exécutant le même travail au même poste, sont de l'ordre de 1 à 4.

La direction est désormais contrainte d'appliquer l'égalité de traitement. Elle aurait bien dû commencer par là.

Correspondant LO

• Hewlett Packard

Une entreprise qui fait des profits et qui licencie

Hewlett Packard n'est pas en difficulté. D'ailleurs elle ne le prétend pas. Au contraire, elle se flatte d'être l'une des toutes premières entreprises mondiales de production d'ordinateurs, de matériel informatique et de logiciels.

Centrée d'abord sur la fabrication de calepettes, Hewlett Packard a élargi sa production et doublé tous ses concurrents. Son chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre 2005, qu'elle présente comme un record, est de 21,6 milliards de dollars, correspondant à un bénéfice qui dépasse largement le milliard de dollars.

Mais la course aux profits n'ayant pas de limite, HP a annoncé une nouvelle tranche de suppressions d'emplois : 10 % de ses effectifs mondiaux, soit 14 500 emplois sur 151 000. En France, l'entreprise emploie 5 000 salariés, dont 2 500 dans le département de l'Isère – ils y étaient deux fois plus nombreux il y a cinq ans. Elle compte y supprimer encore 1 300 postes.

L'entreprise évoque des projets d'implantation à Bangalore en Inde, ou à Bratislava en Slovaquie, en Chine. Une employée,



secrétaire de direction, interrogée par la télévision, exprimait sa surprise devant un tel comportement, et son indignation face à la décision des dirigeants de l'entreprise qui ne manifestaient aucune reconnaissance pour les efforts qu'elle, et d'autres, avaient fournis pendant des années.

Mais le capitalisme, c'est cela. Il utilise le travail de femmes et d'hommes, puis s'en débarrasse. Pourquoi ? Tout simplement pour faire encore plus de profits, sans se soucier du sort de ceux qui ont passé des années à se faire exploiter. Sans même se soucier des besoins de la collectivité. Car ces gens qu'on va mettre au chômage, qu'on va réduire à l'inactivité, ont une expérience et une

compétence qui pourraient être utiles. Mais dans ce système cela ne compte pas.

Dès l'annonce de cette menace sur leur emploi, les salariés de Hewlett Packard ont commencé à se mobiliser. C'est la seule réponse possible aux décisions patronales. L'exigence fondamentale du monde du travail reste l'interdiction des licenciements, à commencer par les entreprises qui font du profit. Hewlett-Packard a fait des profits considérables, et continue à en faire. Que ces profits servent à payer les salariés ne serait que justice.

R. P.

• SNCF – Ateliers TGV Châtillon (Hauts-de-Seine)

Un militant syndical menacé de sanction

Délégué du personnel depuis 23 ans, dont 18 à l'atelier SNCF de réparation des rames TGV de Châtillon, un militant syndical Force Ouvrière est passé mercredi 7 septembre en conseil de discipline. De nombreux camarades de travail l'accompagnaient et beaucoup aussi étaient en grève pour le soutenir.

Suite à une « prise de bec » avec des chefs datant de plusieurs mois – la direction n'avait pas jugé alors cette affaire bien grave –, elle a pourtant décidé après mûre réflexion de sanctionner ce militant ouvrier, tentant ainsi d'adresser un avertissement à tous les travailleurs de l'atelier. La sanction demandée est « dernier avertissement plus six jours de mise à pied », c'est-à-dire qu'elle est assortie d'une menace précise de licenciement.

Pendant le conseil de disci-

pline, des travailleurs du secteur sont venus dire ce qu'ils avaient sur le cœur, dénonçant les pressions, les sanctions et demandant, pour qu'il y ait équité, que les chefs de leur camarade soient également présents et aient aussi à s'expliquer.

Toute cette affaire a lieu dans une situation où la direction veut rentabiliser l'entreprise publique de manière à offrir au privé les secteurs rentables. Pour ce faire, elle multiplie les réorganisations, ferme des sites, augmente la productivité sans augmenter les effectifs en conséquence. Un exemple parmi tant d'autres : il y a quelques années, 105 TGV étaient entretenus dans l'atelier de Châtillon par 885 cheminots. Aujourd'hui, il y a 130 TGV et les travailleurs ne sont plus que 860. Cela représente une augmentation considérable de la charge de travail et c'est bien pourquoi la direction utilise des

méthodes d'intimidation contre tous les travailleurs et, en particulier, à l'encontre de ceux qui contestent ses orientations. À l'atelier, les pressions et chantages sur les plus jeunes sont monnaie courante, avec des convocations dans les bureaux de la direction par lettre recommandée au moindre écart, ou du moins ce que la direction considère comme tel...

Le conseil de discipline n'émet qu'un avis consultatif, c'est le directeur de la région SNCF Paris-Rive gauche qui décidera de la sanction définitive. Les organisations syndicales régionales Force Ouvrière, CGT, Sud-Rail et CFTC sont intervenues pour s'opposer à la répression antisyndicale et exiger l'abandon de la sanction ; ce qu'exigent aussi les travailleurs de l'atelier.

Correspondant LO

• Usine chimique de Pont-de-Claix (agglomération grenobloise)

Explosion à l'atelier Chlore

À l'usine chimique de Pont-de-Claix, en banlieue sud de Grenoble, le lundi 5 septembre peu après 18 heures, une cellule d'électrolyse, élément de base dans le procédé de fabrication du chlore, explosait.

Le chapeau de la cellule – près de 200 kg – était projeté, ainsi que les serre-joints qui le maintenaient, l'un d'eux se plantant dans le toit en Fibrociment du bâtiment.

Les deux surveillants de salle, s'étant rendu compte du mauvais fonctionnement de l'appareil, étaient au moment de l'explosion en train de tenter de colmater une fuite en injectant de la bouillie. Ils ont été aspergés par l'électrolyte composée de soude et de chlore, pris en charge immédiatement par leurs camarades, abondamment lavés et conduits à l'infirmerie. Ils s'en sortent avec quelques brûlures légères, mais très choqués car ils auraient pu y laisser leur peau. L'un d'eux, intérimaire, a déjà dit qu'il ne remettrait plus les pieds dans cet atelier. Car effectivement, c'est tous les jours que ces travailleurs risquent leur vie.

L'explosion ayant entraîné l'arrêt d'une des deux salles d'électrolyse, la première préoccupation du chef de service a été de donner l'ordre de pousser la production de la salle qui restait en service. Quant au prétendu spécialiste de l'électrolyse qui chapeautait le tout, lui, voulait tout simplement redémarrer la salle où avait eu lieu l'accident !

Les travailleurs présents et l'équipe de relève, choqués par cette attitude, exercèrent leur droit de retrait et alertèrent le comité d'hygiène et sécurité. La direction voulait étouffer l'affaire, mais elle en fut pour ses frais, et elle a dû rendre des comptes auprès des inspecteurs de la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement). Sous la pression des travailleurs et du CHSCT, l'atelier a été maintenu à l'arrêt. Mais les mesures qui ont été décidées – remplacement des quelques cellules présentant des défauts graves – ne suffiront pas à

écarter tout danger.

Depuis 1997, date de la création de la société Chloralp, les effectifs ont été diminués de moitié à production constante. Les techniciens d'entretien et les responsables des travaux, qui étaient là depuis de nombreuses années et avaient acquis une très grande qualification, sont partis sans être remplacés. Les responsables qui les chapeautaient ont repris leurs fonctions, mais sans en avoir toutes les compétences. Compétences d'autant plus indispensables que les installations sont vieilles et peu sûres. La corrosion des installations est telle que l'on ne compte plus les interventions sur des compresseurs, et des tuyaux doivent être remplacés sans cesse parce qu'ils percent. Cette corrosion est due au fait que les sècheurs d'air ne sont pas assez entretenus.

Ainsi, le 12 mai dernier, une importante explosion avait détruit une partie du chloroduc acheminant le chlore de l'atelier de Pont-de-Claix à l'usine Polimeri Europa (qui fabrique du caoutchouc synthétique) située à 3 km au sud. L'explosion, qui a eu lieu en plein air et en phase d'arrêt, n'a heureusement pas eu de conséquence grave autre que l'arrêt de Polimeri durant trois mois. Une des raisons de l'explosion : l'entrée d'humidité lors de la production du chlore.

D'autre part, à la mi-août, le directeur de Chloralp a même fait appel à un contremaître qui avait quitté l'atelier depuis quinze ans pour qu'il trouve pourquoi une partie de l'atelier, qui avait été arrêté, n'arrivait pas à redémarrer. Il faut croire que l'encadrement de cet atelier n'y arrivait pas.

Avec le nouveau plan d'économies, ce sera encore moins d'entretien, encore moins de personnel et toujours plus de risques dans cette usine classée Seveso 2, tant pour le personnel que pour la population qui habite autour. Et c'est carrément criminel !

Correspondant LO

La sollicitude sélective de Villepin

Lundi 12 septembre, s'adressant aux fédérations patronales des transporteurs routiers, le ministre des Transports, Perben, leur a promis des « mesures d'urgence » face à la hausse des prix du carburant.

Le ministre prévoit, d'une part, de présenter dès cet automne un projet de loi pour leur permettre de répercuter cette hausse sur leurs clients, d'autre part, d'augmenter les dégrèvements fiscaux sur la taxe professionnelle, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2005.

Le lendemain, Villepin promettait aux agriculteurs un « soutien spécifique », sous forme d'aménagements de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). « Les agriculteurs sont dans une difficulté particulière : ils ne peuvent pas répercuter la hausse du prix du pétrole », a-t-il dit pour justifier son geste.

Comme si les salariés, les

retraités, les chômeurs, qui subissent d'autant plus ces hausses que leurs revenus sont faibles, pouvaient les répercuter sur quelqu'un !

Certes, la facture s'est alourdie pour les agriculteurs, tout comme pour les transporteurs, les chauffeurs de taxi ou les marins pêcheurs, et cela peut poser des problèmes aux plus petits d'entre eux, ceux qui vivent tout juste de leur travail. Mais il en va de même pour l'ensemble des travailleurs, qui ont eux aussi vu leur note de gazole ou d'essence augmenter respectivement de 26 et de 22 % sur un an, ainsi que pour tous ceux qui se chauffent au fioul, que ce soit dans des habitations individuelles ou dans les logements collectifs. Ce mode de chauffage, considéré jusqu'alors comme économique, a vu ses tarifs grimper de près de 50 % sur un an.

Toute une partie de la population, qui vit avec de faibles revenus, ne peut plus faire face à

cette flambée du prix des carburants. Le salarié obligé de prendre sa voiture pour se rendre à son travail, faute de transports en commun, surtout en province, aura dépensé plusieurs centaines d'euros supplémentaires sur l'année. Plus encore pour le chauffage : faire le plein d'une cuve de fioul domestique de 3 000 litres est passé de 1 400 à plus de 2 000 euros. Alors, beaucoup se restreignent déjà, en n'utilisant la voiture que pour le travail, au détriment des autres sorties, en n'achetant que la moitié de la quantité de fioul nécessaire, dans l'espoir que l'hiver ne sera pas trop froid ou que le prix baissera – mais cela n'est valable que pour les chauffages individuels, les locataires des immeubles collectifs, eux, vont voir leurs charges grimper sans avoir d'autre choix que payer.

Le gouvernement est plein de sollicitude pour des catégories sociales qu'il veut séduire

dans un but électoral et se déclare prêt à leur offrir toutes sortes de dédommagements pour qu'ils ne souffrent pas trop des hausses de prix. Mais envers les travailleurs salariés, dont la situation financière est souvent bien plus dramatique, il est beaucoup plus avare de ses dons. Les seules mesures qu'il a prises sont, d'une part, de donner 75 euros aux personnes non imposables qui se chauffent au fioul, ce qui est loin de compenser les hausses subies ; d'autre part, Villepin a parlé de mettre en place un « ticket transport », « pour tous ceux qui sont obligés de prendre leur véhicule et de parcourir de longues distances pour se rendre à leur travail ». À combien de kilomètres parcourus estime-t-il que la distance est longue ? Cette mesure reste pour l'instant au niveau des intentions. De toute façon, elle se ferait par une réforme du barème qui permet de déduire de ses impôts les kilomètres

parcourus : autrement dit, pour en profiter, il faudra à la fois payer l'impôt sur le revenu (ce qui exclut les quelque dix millions de « foyers fiscaux » aux revenus trop faibles pour y être assujettis), et se mettre aux « frais réels », ce qui complique la déclaration.

Le gouvernement prévoit donc de distribuer une aumône aux travailleurs pour compenser la hausse des carburants, et de donner plus à des petits ou gros patrons, routiers ou agriculteurs. Mais surtout, pas un instant il n'envisage d'obliger les patrons à prendre à leur compte la facture d'essence de leurs salariés qui n'utilisent leur véhicule que pour se rendre à leur travail. Et il ne veut surtout pas imposer aux compagnies pétrolières qui profitent de ces hausses de redistribuer les milliards accumulés afin de faire baisser la facture de carburant des couches populaires.

Marianne LAMIRAL

• Baisse de l'essence

Fausse menace, vraie arnaque

L'échange entre le gouvernement et les dirigeants des compagnies pétrolières manquait vraiment de naturel.

Acte I : Thierry Breton, le ministre de l'Économie, dans un numéro de « retenez-moi ou je vais faire (peut-être) un malheur », s'emporte publiquement sur l'envolée des prix de l'essence. Devant les caméras, il exhorte Total à se comporter en « entreprise citoyenne », allant jusqu'à évoquer le spectre d'une possible « taxe exceptionnelle correspondant à des profits exceptionnels dans une situation exceptionnelle ». Fichtre !

Acte II : le lendemain, Total annonce une baisse de 2 à 3 centimes de ses prix à la pompe, tout en tenant à affirmer que celle-ci ne doit rien aux menaces du gouvernement mais est due à la détente enregistrée sur les prix du pétrole brut.

Acte III : les deux larrons se complimentent mutuellement. Breton fait part de sa satisfaction, publie un communiqué dans lequel il n'est plus question de taxe et félicite Total qui « partage avec le gouvernement » le « souci (...) d'atténuer les effets de la hausse du prix du baril sur

le consommateur » tandis que Total entonne de son côté la même chanson.

Cette mauvaise comédie de boulevard prêterait à rire si les spectateurs n'avaient pas payé leur place aussi cher.

Car elle n'avait d'autre but que de dédouaner aussi bien le gouvernement que Total de leur responsabilité dans une situation où des millions de travailleurs sont rackettés chaque fois qu'ils achètent de l'essence ou du fioul.

Total baisse ses prix de 3 centimes. Mais c'est surtout l'occasion pour lui de s'offrir une campagne de publicité à bon marché. Car cette baisse est très faible par rapport à ses super-profits réalisés grâce à la spéculation internationale sur le cours du pétrole, rien que ces derniers mois. Il s'agit en effet d'une baisse intervenue après une période de très forte hausse, qui fait que le pétrole et le fioul domestique continuent d'être vendus à des prix exorbitants. Les victimes de ces hausses ne sont pas les propriétaires de 4x4, Land Rover ou Jaguar et autres Mercedes. Ceux-là ont largement les

moyens de se payer leur carburant sans que leur niveau de vie soit diminué. Ceux qui subissent de plein fouet les hausses, ce sont tous ceux qui ne peuvent faire autrement que prendre leur voiture pour se rendre quotidiennement à leur travail ; ceux aussi qui se chauffent au fioul. Pour les travailleurs, les chômeurs, les retraités, pour toute la population laborieuse, ces augmentations signifient se restreindre sur le nécessaire. Il leur faudra moins se déplacer, moins se chauffer parce que les salaires n'augmentent pas, eux, tandis que les prix de ces produits élémentaires, indispensables, distribués par les compagnies pétrolières, sont de plus en plus chers. Et cela avec la complicité du gouvernement, qui n'évoque jamais la possibilité dont il dispose de diminuer les taxes payées sur les carburants, ni la possibilité de taxer les compagnies pétrolières.

Villepin, Breton se contentent de discourir tandis que les compagnies pétrolières pompent les revenus des usagers.

Jean RAYNARD

Profits records

Pour Total, l'année 2005 s'annonce comme celle des records historiques de profit. Celui-ci devrait tourner autour des 12,5 milliards d'euros, dépassant les 9 milliards de l'année dernière, qui constituaient un précédent record. Bien évidemment ni les consommateurs, ni les salariés du groupe ne voient la couleur

capacités de production et dans les énergies alternatives. En réalité, faute de perspectives d'investissements productifs suffisamment alléchantes à leur goût, la direction du groupe emploie largement son magot à de grandes manœuvres financières. Chez Total, les sommes consacrées aux rachats d'actions et aux divi-



de ce pactole, qui va intégralement dans la poche des actionnaires.

Ainsi, le dividende par action versé par Total connaît une progression constante, de 15 % par an depuis trois ans. En 2005, de toutes les grandes compagnies pétrolières mondiales, Total se vante de la plus forte progression de ce chiffre.

Face aux caméras des médias, les dirigeants de Total prétendent investir dans les

dendes dépassent aujourd'hui la masse salariale.

De combien les prix de l'essence pourraient-ils baisser si l'État imposait à Total de servir la collectivité plutôt que ses actionnaires ? De beaucoup, sûrement. En tout cas, il y aurait largement de quoi rendre le prix du carburant supportable pour la population laborieuse.

J. R.